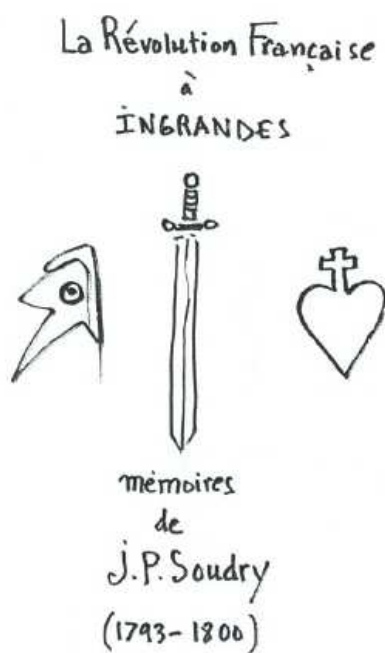




Nous devons ce texte à l'extrême obligeance de la famille SOUDRY de MONTRICHARD descendante de l'auteur de ce récit : JULIEN, PIERRE SOUDRY.

Nous tenons à lui exprimer nos remerciements pour nous avoir permis de reproduire ce journal.

La vie mouvementée de notre monde nous fait oublier des événements dramatiques qui se sont déroulés il y a peine deux cents ans dans notre pays. Qu'est-ce que deux cents ans : le père de notre arrière grand-père a connu ces événements - ce n'est pas si lointain.

On a souvent tendance à croire que les guerres de l'Ouest, qui firent peut-être cinq cent mille morts furent une guerre des Royalistes contre les Républicains. Si l'étiquette est réelle, les intérêts qu'elles recouvraient étaient autres.

En réalité, tout le monde en 1789 souhaitait des réformes dans le sens d'une plus grande égalité - les mesures prises au début allèrent dans ce sens avec une approbation très large - mais il apparût bientôt que si la noblesse perdait ses pouvoirs et ses privilèges, la paysannerie - 90% de la population - n'en profitait nullement et qu'elle était tenu à l'écart.

Au château, le bourgeois enrichi, avait simplement remplacé le châtelain. Les gens des villes et des bourgs détenaient le pouvoir, et bientôt la force armée : ils servaient sur place dans la garde nationale. Les enfants de. paysans étaient envoyés aux frontières pour défendre un régime qui les décevait de plus en plus.

Les tracasseries puis les persécutions faites au clergé, irritèrent l'opinion rurale, mais surtout l'émission de billets d'assignats de plus en plus dévalués firent que les cultivateurs ne voulurent plus céder leurs récoltes que contre de la vraie monnaie - or et argent. Et que peu à peu les villes utilisèrent la force pour s'emparer à la ferme des vivres et du chauffage.

C'est ce tableau que nous présente le récit de Soudry qui nous raconte par le menu l'Histoire d'Ingrandes de 1793 à 1800. Nous le devons à l'obligeance de ses descendants.

Nous sommes autorisés à publier en supplément de notre bulletin communal ce récit dramatique : Ingrandes bourgeoise et républicaine assiégée, affamée, entourée de populations rurales hostiles - La violence et le pillage durent 7 ans – avec la misère, la peur et la faim.

Jean-Baptiste Glotin

Rappel chronologique

1789

5 mai

Mauvaises récoltes, chômage, déficit budgétaire.

Le Roi convoque les Etats Généraux pour répartir les charges publiques.

Réformisme, optimisme, euphorie, état de grâce.

14 juillet

Les milices bourgeoises insurgées s'emparent de la Bastille.

4 août

Abolition des privilèges de la noblesse et du clergé.

Début de l'émigration des nobles.

6 octobre

Journée insurrectionnelle.

Le Roi est enlevé à Versailles et amené à Paris.

2 novembre

Nationalisation des biens du clergé.

22 décembre

Attributions de droits politiques (aux gros contribuables seulement)

1790

12 juillet

Constitution civile du clergé (qui sera élu par les électeurs contribuables même non catholiques)

27 novembre

Obligation faite au clergé d'accepter la constitution civile et d'y prêter serment.

1791

20 juin

Fuite du Roi, qui est repris à Varennes.

août

Suppression de tout signe extérieur des cultes et de toute distinction des lieux de sépulture.

Dévaluation rapide des assignats, fuite devant la monnaie.

Les paysans ne cèdent leurs produits que contre or et argent, perquisitions et réquisitions des récoltes.

1792

20 avril

Déclaration de guerre à l'Autriche.

10 août

Journée insurrectionnelle à Paris.

Prise des Tuileries.

Chute de la Royauté.

2 septembre

Massacre dans les prisons parisiennes.

Début de la terreur.

20 septembre

La République est proclamée.

1793

21 janvier

Exécution de Louis XVI.

24 février

Mobilisation de 300 000 hommes

qui lève les paysans et épargne les bourgeois.

13 mars

Insurrection générale de la paysannerie (ils n'ont pas acquis de droits) causée par la déception des paysans :

on réquisitionne leurs récoltes ;

on persécute leurs prêtres.

Effondrement économique et monétaire.

Réquisitions militaires.

29 mai

Les Vendéens prennent SAUMUR.

Ils échouent devant NANTES.

19 septembre

Les Vendéens battent Kléber à Torfou.

18 octobre

Battus devant Cholet, ils passent la Loire à Saint Florent le Vieil.

Ils vont vers Granville où ils espèrent l'aide anglaise, puis refluent vers Pontorson Mayenne.

12 décembre

Ils sont battus devant Angers et Le Mans.

23 décembre

Ecrasement final des Vendéens à Savenay.

La valeur de l'assignat se réduit à zéro.

1794

janvier

L'ordre d'extermination, d'incendie de la Vendée et d'exécution automatique des prisonniers lancé par la convention ranime la guerre, reprise des hostilités sous forme de guerilla.

27 juillet

Fin de la dictature de Robespierre qui est exécuté.

Fin de la terreur.

1795

2 février

Amnistie générale des "rebelles"

17 mai

Traité de paix de la Jaunaie entre la République et les Vendéens.

8 juin

Mort du petit Roi Louis XVII en prison, reprise des hostilités.

26 juillet

Débarquement des émigrés à Quiberon.

Hoche les écrase en quatre semaines de combat.

2 octobre

Le Comte d'Artois, frère du Roi, débarque à l'île d'Yeu.

18 novembre

Il se réembarque pour l'Angleterre.

1796

23 mars

Charette est pris et fusillé. Stofflet aussi.

La guerre de Vendée cesse, mais la chouannerie continue au Nord de la Loire.

1799

26 octobre

Nouvelle insurrection générale.

28 décembre

Bonaparte renverse le Directoire, proclame une amnistie générale, négocie un concordat avec l'église catholique.

Première guerre de Vendée

11 mars 1793

Le maire de MONTRELAIS, Monsieur MARTIN publie le décret de la levée de 300 000 hommes. Refus des jeunes-gens qui se proposent d'aller à INGRANDES et finalement vont à VARADES.

Ces jeunes-gens cherchent dispute aux «patriotes», tuent, parcourent la campagne de CHAMPTOCE, VARADES, SAINT HERBLON et font le projet de prendre ANCENIS, chef lieu du district, ils sont mis là en déroute, les habitants en tuent 50.

13 mars 1793

A MONTJEAN, ils ont plus de succès, 4 habitants sont tués. SOUDRY avec CHARRIER part pour ANGERS où il doit payer des marchands à qui il devait de l'argent, ils rencontrent à SAINT-GEORGES des cavaliers qui les forcent à rentrer chez eux et les ramènent à CHAMPTOCE dans l'auberge GALLOIS qui est devant le château, ils y boivent chopines, CHARRUAULT et moi nous couchons à SAINT-GEORGES où nous trouvons ROUQUIER l'aîné. Le lendemain jeudi nous avons pris la poste chez Maître LE BAFFOUR. Revenus à ANGERS nous avons fait nos affaires et nous sommes revenus à INGRANDES le même jour à 10 heures du soir.

14 mars 1793

Est arrivé à INGRANDES un bataillon de la garde nationale d'ANGERS de 400 hommes, 2 pièces de canon, Monsieur GROSBINET la commande, il part le 15.

20 mars 1793

80 habitants d'INGRANDES partent en armes pour ANGERS.

21 mars 1793

250 aristocrates entrent à INGRANDES vers 14 heures, brûlent les papiers de la municipalité et emportent 3 fusils, une grande pique, et un tambour qui était au corps de garde, on leur a donné à manger dans les rues, leur commandant leur ayant interdit d'entrer dans les maisons, ils s'en sont allés sans faire tort à personne. Nous étions réfugiés à CHAMPTOCE quand vers six heures du soir les habitants qui étaient restés à CHAMPTOCE sont arrivés avec ceux de SAINT-GEORGES.

22 mars 1793

Un bataillon de gardes nationaux d'ANGERS commandant LE ROULLIER est arrivé à INGRANDES, ils en sont sortis, et se sont portés sur les mines à charbon, ont tué deux hommes dont un travaillait dans la vigne et fait plusieurs prisonniers. Le même jour, des gardes nationaux de CANDE - POUANCE sont arrivés à INGRANDES vers les neuf heures du soir, il mouillait à verse, en passant à SAINT-SIGISMOND ils ont tué trois hommes à bout touchant qui se sauvaient sans armes et fait des prisonniers. Dans le courant de la semaine

sainte, les habitants de MONTRELAIS, BELLIGNE, LA CHAPELLE sont venus déposer leurs fusils à la municipalité d'INGRANDES.

2 avril 1793

Dernier des fêtes de Pâques, il a été guillotiné à ANGERS 22 hommes qui avaient été fait prisonniers du côté de la Loire et de CHATEAUBRIANT. Le bataillon des gardes nationales est arrivé à INGRANDES avec cinq pièces de canon.

On a battu la générale à INGRANDES et le sergent DELACOUIDRE de LA POMMERAYE a été fusillé par sentence de la commission militaire siégeant à INGRANDES, on dit qu'il avait coupé l'arbre de la liberté.

3 avril 1793

L'armée s'est portée du côté de LA MEILLERAIE, en face de SAINT-FLORENT pour reconnaître le terrain, elle est rentrée le soir à INGRANDES.

4 avril 1793

L'armée est retournée à LA MEILLERAIE, y a mis le feu, et brûlé environ 50 maisons par ordre du commandant LE ROULLIER.

10 avril 1793

Une patrouille d'aristocrates à cheval est venue sur la rive gauche en face d'Ingrandes, a tiré trois coups de fusil sur des pêcheurs qui se sauvaient en barque à INGRANDES, une partie de l'armée a passé la Loire avec un canon et on s'est fusillé de loin. Sur le soir en face de la ville d'INGRANDES à une portée de fusil de la rivière.

Le nommé BURGEVIN a été fusillé par décision de la commission militaire, séant à INGRANDES, on dit qu'il avait correspondu avec les aristocrates.

Du 22 Avril jusqu'au 9 Juin

Il ne s'est rien passé de mémorable, on coupe quantité de bois sur les bords de la Loire qui flotte inutilement.

10 juin 1793

Une patrouille d'aristocrates à cheval est venue sur la rive gauche en face d'Ingrandes, a tiré trois coups de fusil sur des pêcheurs qui se sauvaient en barque à INGRANDES, une partie de l'armée a passé la Loire avec un canon et on s'est fusillé de loin. Sur le soir en face de la ville d'INGRANDES à une portée de fusil de la rivière.

Le nommé BURGEVIN a été fusillé par décision de la commission militaire, séant à INGRANDES, on dit qu'il avait correspondu avec les aristocrates.

13 juin 1793

On bat la caisse vers les dix heures pour faire patrouille, il se trouva des garçons de la mine à la rue du Fresne en Bretagne, un qui prit notre tambour. Le 14ème bataillon de PARIS que nous avons en garnison à INGRANDES pour gagner la grande armée de citoyens au LION

D'ANGERS après avoir brisé quantité de bateaux et demandé à son commandant OSWALD le pillage de la ville en prenant prétexte de visiter partout pour vérifier s'il y avait des armes cachées, le commandant qui était honnête homme, pénétré d'indignation d'une telle demande les a refusées nettes, c'était bien heureux pour nous car il y avait dans ce bataillon quantité de mauvais sujets, c'est la plus mauvaise garnison que nous ayons eu jusque là, il y avait dans le bataillon un cinquantaine de femmes qu'ils avaient amenées de PARIS, ils ont emporté en s'en allant une trentaine de fusils du corps de garde et même désarmé à la porte la sentinelle en faction.

Le curé constitutionnel d'INGRANDES nommé LAURENT s'en est allé avec eux et a emporté de concert avec quelques soldats du bataillon le Saint Sacrement et trois calices et plusieurs habitants d'INGRANDES ont suivi la troupe.

14 juin 1793

L'armée catholique et royaliste est arrivée par eau à INGRANDES. Ils ont abattu l'arbre de la liberté et ôté le bonnet du clocher.

18 juin 1793

L'armée catholique et royaliste venant de SAUMUR est entrée à ANGERS sans trouver de résistance.

20 juin 1793

Le drapeau blanc est sur le clocher d'INGRANDES.

21 juin 1793

Le comité aristocrate établi à INGRANDES au nom du Roi Louis XVII pour tenir l'ordre dans la ville et l'expédition des passeports pour les voyageurs et donner des billets de logement aux brigands qui arrivaient à INGRANDES.

du 24 au 26 juin 1793

L'armée catholique et royaliste est passée à INGRANDES venant d'ANGERS au nombre d'environ 3000 hommes.

28 juin 1793

Il s'est donné un rude assaut à NORT au Nord de NANTES à trois ou quatre lieues sur la route de RENNES.

Trois heures du matin, les Hussards nationaux sont entrés à INGRANDES. Ils ont replanté l'arbre de la Liberté sur la place proche de l'église, ont fait ôter le drapeau blanc sur le dessus du clocher et ont fait mettre en place le drapeau tricolore: ROUGE - BLEU - BLANC.

9 juillet 1793

On a tiré le canon sur la maison où demeurait BAUGE sur la rive gauche de la Loire vis à vis d'INGRANDES que les patrouilles de brigands venaient s'y réfugier.

10 juillet 1793

10 Heures - Les hussards et toute la garnison qui étaient à INGRANDES sont partis pour ANGERS. Tous les habitants d'INGRANDES étaient dans la plus grande consternation, plus de la moitié ont suivi la troupe, même plusieurs femmes et filles sont allées jusqu'à CHAMPTOCE. On a bivouaqué toute la nuit dans la plus grande inquiétude, j'ai passé toute la nuit dans mon jardin avec deux ou trois de mes amis.

11 juillet 1793

Trois hommes de l'Armée Chrétienne ont passé la Loire en plein Midi. Ils sont venus voir à INGRANDES ce qu'il se passait, ils sont restés environ trois heures et sont retournés voir leurs camarades qui étaient de l'autre côté de la rivière au nombre de 150, tant à pied qu'à cheval.

13 juillet 1793

A dix heures du soir 200 hommes de la Garde Nationale d'ANGERS sont arrivés à INGRANDES.

14 juillet 1793

Comme il se faisait toujours des tiraileries, des coups de fusil de part et d'autre des deux côtés de la Loire, un citoyen de la Garde Nationale d'ANGERS a été blessé à la tête par une balle tirée par les brigands de l'autre côté de la rivière, le citoyen était devant la grande porte de l'église, la balle a frappé dans le mur, il a été blessé par contre-coup.

19 juillet 1793

Entre 11 heures et minuit, des citoyens d'ANGERS en garnison à INGRANDES ont planté l'arbre de la liberté sur la grève au milieu de la rivière.

28 juillet 1793

Il est entré de la troupe à INGRANDES avec une pièce de canon.

10 août 1793

La garnison a fait des patrouilles à INGRANDES pour empêcher tout le monde de travailler à cause de la fête de la Constitution. Ils entraient dans les maisons et les femmes qui étaient trouvées à filer, coudre ou brocher etc. étaient emmenées par la patrouille chez le Commandant.

3 septembre 1793

Au soir, les aristocrates ont braqué une pièce de canon vis à vis INGRANDES et ont tiré plusieurs coups sur la ville sans faire aucun dommage.

6 septembre 1793

L'Armée de Mayence a passé INGRANDES pour aller dans la Vendée, le Mardi 3, Mercredi 4, Jeudi 5, Vendredi 6 Septembre au nombre d'environ 15 000 hommes sous les ordres du Général AUBERT DU BAYEUX.

12 septembre 1793

Le tocsin d'alarme a sonné dans les communes du Département d'ANGERS pour rassembler tous les hommes au chef lieu du district armés de fusils, brocs, faux pour marcher en masse contre les rebelles de la Vendée, notre canton de SAINT GEORGES est dispensé d'y aller parce qu'il fallait que nous nous gardions nous mêmes sur les bords de la Loire.

13 septembre 1793

Il a été trouvé un homme noyé à INGRANDES du côté du Cassoir à une portée de fusil au-dessous de la maison appelée «Les Granges». Il avait sur lui une vingtaine de lettres anonymes et très équivoques avec trois ou quatre cents livres en assignats, il y a tout lieu de croire que c'était un agent de correspondance entre les ennemis et les aristocrates du pays. Ce qui le rend plus suspect, c'est qu'il a été reconnu pour être le domestique de M. MISSIE Eugène, chef des travaux des Mines à charbon de notre pays, dont plus de la moitié tant officiers qu'ouvriers ont émigré et passé de l'autre côté de la Loire avec les ennemis. On a remarqué que deux ou trois jours auparavant, sur dix ou onze heures du soir, la sentinelle en faction du côté des Granges avait entendu quelques mouvements dans un petit bateau qui était enchaîné à quelques distances. La sentinelle ayant crié plusieurs fois «Qui vive ?» sans qu'on lui réponde, elle avait tiré un coup de fusil ce qui fait que plusieurs patrouilles sont accourues sur le rivage. On présume que cet homme se voyant découvert s'est jeté à l'eau et s'est noyé.

19 septembre 1793

Sur les huit heures, nous avons entendu une forte canonnade du côté de MONTJEAN; le bataillon des Pères de Famille d'environ 800 hommes du pays qui passait à MONTJEAN, les aristocrates se sont sauvés, les patriotes ont mis le feu dans les cuisines du château, ensuite, ils ont eu avis qu'un père cordelier s'était sauvé dans un petit bois: il l'ont entouré. Le Prêtre se voyant découvert s'est présenté à eux, il a été traîné à MONTJEAN et fusillé sur le champ. Les patriotes se sont après cela amusés, les uns à boire, les autres à transporter leurs effets, linge, marchandises sur le rivage et dans la petite île de MONTJEAN. La nuit s'est bien passée lorsque le Vendredi matin sur les sept à huit heures, les sentinelles ont aperçu l'ennemi venir en foule du côté de MONTJEAN, environ 2000. Aussitôt les patriotes se sont précipités pour repasser la Loire.

L'Adjudant Général TABARY, homme faux, caractère très méprisable : c'était un ivrogne ; il s'était amusé à boire à MONTJEAN était pour lors couché, endormi dans une écurie: ivre. Il fut heureux d'être réveillé et de se sauver. Ce digne homme avait le commandement des citoyens depuis ANGERS jusqu'à INGRANDES sur la rive droite de la Loire.

10 octobre 1793

Dans le courant de la nuit, on a battu la Générale à INGRANDES

C'était au sujet d'une troupe de paysans aristocrates qui enfonçaient les avants-postes des Gardes Nationaux dans la prée de MONTRELAIS et qui ont passé sur la rive Gauche de la Loire où étaient leurs camarades brigands qui les attendaient et qui leur ont procuré les bateaux, il se faisaient des signaux par des amorces brûlées, il a été tué un aristocrate dans cette affaire-là; c'était un nommé CARON, de SAINT HERBLON.

17 octobre 1793

On a encore battu la générale à INGRANDES dans le courant de la nuit, on disait que les brigands passait la Loire au dessus d'ANCENIS, c'était une fausse alerte.

Un bataillon de Pères de Famille composé des habitants de MONTJEAN, SAINT-GEORGES et autres communes voisines ont exécuté le projet hardi de passer la Loire vis à vis de MONTJEAN. Ils ont surpris les sentinelles Aristocrates par la trahison d'un citoyen qui était de garde avec les Brigands. Les citoyens ont massacré dans le corps de garde plusieurs personnes et fait une trentaine de prisonniers et pris une vingtaine de chevaux et deux pièces de canons. Au nombre étaient deux femmes de condition qui avaient sur elles plusieurs effets précieux.

La virée de gallerne

C'est ici où commencent nos plus grands malheurs, à peine venions-nous à INGRANDES d'apprendre les détails de l'affaire de MONTJEAN, l'alarme s'est répandue tout à coup que les brigands avaient passé la Loire dans la même nuit de SAINT FLORENT à VARADES par la lâcheté du Commandant qui était en garnison à VARADES (on dit qu'il s'appelait HOG) avec 600 hommes et 2 pièces de canon. Ce n'était malheureusement que trop vrai, la garnison de VARADES s'était repliée à ANCENIS. Dans le courant de la nuit, les brigands qui étaient à SAINT FLORENT firent un tapage terrible, pendant ce temps, ils avaient préparé leurs bateaux et le passage se fit dans l'île MOCQUARD, ils abordèrent en grand silence sur la rive droite de la Loire, montèrent de suite à VARADES. La centaine de citoyens qui étaient de la VARENNE ont eu à peine le temps de se sauver et d'apprendre la nouvelle à VARADES à la garnison, les citoyens se précipitèrent à ANCENIS.

Le passage de la Loire de SAINT FLORENT à VARADES resta libre pour les brigands, ce n'était pas suffisant : il fallait pour eux qu'il le fût en plusieurs endroits, ils tombent de suite sur ANCENIS le Vendredi 18 Octobre pendant qu'une partie de leur armée était sur la rive gauche vis à vis d'ANCENIS, avec une forte artillerie qui faisait un feu continu, les occupants de la garnison d'ANCENIS sont forcés d'évacuer et de se replier sur NANTES. M. BONCHAMPS de la Baronnière avait été blessé mortellement à BEAUPREAU. Transporté à SAINT FLORENT et désespéré de tout le monde, il demanda aux autres Généraux de l'Armée Catholique et Royaliste, la grâce des prisonniers patriotes qui étaient prisonniers à SAINT FLORENT et au Château de la Mauvaisinière, elle lui est accordée, il est mort dans les parages de l'île de la Meilleraie et enterré à VARADES.

TABARY, Adjudant Général arrive à INGRANDES au soir du 17 Octobre, dans le courant de la journée, on battit la Générale, tout le monde se mit sous les armes, la municipalité: M. ALLARD chirurgien, Maire, M. LEBOEUF de la Verrerie, président du Comité de surveillance et le Commandant CHEVALLIER ont donné des ordres pour faire une sortie.

Aussitôt, les habitants d'INGRANDES avec leurs drapeaux tous armés de fusils, piques, brocs, et fourches et 100 hommes du Bataillon de la Sarthe qui composaient pour lors toute la garnison avec deux pièces de canon et quelques gendarmes se mettent en marche sur le

chemin de la Riottière. On était arrivé, il ne fut tenu aucun ordre militaire. L'Adjudant CHEVALLIER avait envie d'évacuer tout et de partir d'ici. Plusieurs habitants d'INGRANDES lui firent des reproches, BERTAUD et Julien DUBOIS le traitant de lâche et qu'il pouvait aller se faire foutre avec ses canons, que pour eux, ils ne se désespéreraient pas.

Il se passa plus d'une heure sans prendre parti ; nous étions sur le grand chemin de la Riottière comme des moutons qu'on conduit à la boucherie. Les gendarmes avaient attaché leurs chevaux aux grilles de l'auberge de SAINT JULIEN. Les volontaires se répandaient dans les vignes pour manger des raisins, les habitants et les gendarmes s'amusaient à boire, le Commandant de la Garde Nationale, M.DE FAYOT, l'adjudant CHEVALLIER, le procureur de la Commune M. MOUNIER, chacun causait à sa guise, enfin il fut proposé, de faire deux patrouilles du côté de VARADES avec la Garde Nationale de la rue du Fresne en Bretagne pour aller à la découverte. Les habitants furent les premiers à cheval, les gendarmes les suivirent, l'adjudant CHEVALLIER à leur tête ; ils partent sur la grand-route. A une portée de fusil de VARADES, ils aperçoivent .dans un fossé un pauvre volontaire qui était parti le matin pour aller à ANCENIS et qui venait d'être massacré par les brigands, deux hommes de campagne qui étaient dans les champs à travailler et à qui ils demandèrent s'ils avaient vus des brigands, leur dirent que le nommé LATOUR de la mine à charbon à la tête de plusieurs cavaliers s'était promené dans le grand chemin et était venu jusqu'à l'arche du BRAIS, c'est toute la découverte qu'ils firent et s'en revinrent à la Riottière où nous étions toujours dans le grand chemin.

A nos côtés, la garde nationale forme un détachement et une patrouille du côté de MONTRELAIS. Des volontaires du bataillon de la Sarthe en firent une autre, il fut distribué des cartouches qui arrivèrent dans une voiture dans un baril, à tout ceux qui en voulurent, ensuite le restant du baril fut déposé dans une chambre à la Riottière à l'auberge St-Julien.

Le détachement qu'il organise à MONTRELAIS au nombre de 80 hommes du bataillon de la Sarthe à destination d'INGRANDES vint nous trouver à la Riottière.

Après que toutes les patrouilles furent revenues, des ordres furent donnés que chacun retourne à son poste, nous rentrons à INGRANDES sur les quatre heures du soir.

18 octobre 1793

A la pointe du jour, une patrouille de cavalerie partie d'INGRANDES pour aller du côté de VARADES s'est avancée trop avant. La cavalerie des brigands qui les observait cherchait à leur couper le chemin, ils se sauvèrent à la hâte à l'exception du fils LECERF de CHAMPTOCE que son cheval s'abattit et il fut fait prisonnier par les brigands.

On rapporta à INGRANDES quand la patrouille fut rentrée que LECERF et plusieurs autres avaient été tués, que les brigands avait une bonne cavalerie et que nous n'étions pas en sûreté.

Sur les onze heures du matin, les brigands sur la rive gauche de la Loire ont dirigé leur artillerie sur la ville d'INGRANDES, ils avaient deux ou trois pièces de canon qui tiraient continuellement, un coup n'attendait pas l'autre, ils appointaient toujours le plus du côté du Mesurage, on ne pouvait passer sur l'arche Dorée et la levée de l'étang sans courir les plus grands risques.

Ce jour-là, Monsieur BRICE, aubergiste à l'arche dorée étant à la porte fut blessé d'un coup de canon qui lui emporta les deux talons. CHARRIER, chapelier eut son canon de fusil faussé par un coup de canon, en passant sur la levée de l'étang. A l'instant où j'y suis passé, j'ai vu un boulet de canon rouler près de moi au bas de la levée, le coup avait porté dans l'empattement, deux autres coups sont tirés de suite, les boulets ronflèrent à côté de grand nombre des habitants d'INGRANDES et de la rue du Fresne, ainsi que quelques femmes et enfants chargés de ballots qui sont restés jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi. Il est arrivé à CHAMPTOCE un détachement d'environ 800 hommes de troupe avec deux pièces de canon pour venir à INGRANDES, c'est TABARY dont j'ai déjà parlé qui commandait à INGRANDES et était arrivé à CHAMPTOCE avant nous avec sa putain.

Elle était là à donner des ordres au canonniers de la garde, il y avait un canon braqué sur le grand chemin, elle était habillée en homme. Nous avons erré longtemps dans le bourg de CHAMPTOCE; après; la troupe n'est mise en mouvement, nous avons fait la route d'INGRANDES où nous sommes arrivés sur les quatre heures.

Nous n'étions pas plus tôt arrivés que le bruit se répand que l'armée qui avait fait sa position à la Riottière se repliait encore sur CHAMPTOCE et que les brigands approchaient d'INGRANDES, quel parti prendre, j'ai point balancé à me décider, le matin que j'avais parti, j'avais regretté de ne pas avoir emmené ma femme et mes deux enfants, mon garçon âgé de 7 ans 1/2 et ma fille âgée de 3 ans.

Eh bien j'assemble ma famille et leur dit le dessein que j'avais de partir et de les emmener avec moi, je n'en dis pas davantage et mon épouse me donna la preuve du sincère attachement qu'elle avait pour moi. Nous partons, nous abandonnons tout, nous prenons ma femme et moi chacun un de nos enfants par la main portant un petit pot où il y avait du beurre et un pain de six livres, ma femme avait un petit ballot et nous arrivons la nuit à la Joubarderie à un quart de lieue d'INGRANDES sur le chemin de CHAMPTOCE, nous demandons le logement en payant pour la nuit à veuve ROUAULT, fermier de ladite closerie et qu'elle nous accorde. Après que je crus ma famille en sûreté, je fus faire un tour sur le grand chemin du côté de la Villeménard, j'y trouve une partie de la garde Nationale d'INGRANDES et plusieurs volontaires, nous concertâmes ensemble pour faire la garde sur tous les chemins et bivouaquer toute la nuit pour ne pas nous laisser surprendre. Cela fut très mal exécuté, il n'y avait pas d'ordre, les uns voulaient d'une façon, les autres de l'autre, plusieurs dirent : «nous voulons retourner à INGRANDES», les autres : «à la Riottière», les autres : «à CHAMPTOCE», et chacun se disperse, pour moi, je reviens à la Joubarderie où je couchais dans le grenier sur la paille avec les citoyens CHENEAU, tonnelier, COUGEON, marinier.

19 octobre 1793

Nous revînmes à INGRANDES où à peine fûmes-nous arrivés que le bruit se répandit que les brigands étaient à la Riottière en très grand nombre et que nous n'étions pas de force à leur résister, que nous étions perdus si nous restions plus longtemps. Cela ne m'empêchait pas de dire que tout cela allait très mal, que si les brigands avaient doublé leurs forces comme ils pouvaient le faire puisque ce n'était que leur avant-garde que nous donnait la chasse, ils auraient pu ma foi rentrer à ANGERS. C'est comme l'Adjudant Général TABARY qui s'est très mal comporté dans cette affaire, il a été guillotiné à ANGERS avec sa putain. Durant cette bataille, le bonhomme SOUDRY s'est sauvé et s'est retrouvé à ANGERS. Le

dimanche, nous fûmes sur le port Ligny, nous trouvâmes bien une dizaine d'habitants d'INGRANDES. Pierre BOURSIER qui était soldat et qui avait un grade nous procura du pain d'amunition. Il n'était pas commode d'en trouver pour de l'argent.

21 octobre 1793

Nous apprîmes ainsi à ANGERS la fâcheuse nouvelle des habitants nos concitoyens et des soldats volontaires qui ont été tués dans la déroute du Samedi 19 depuis INGRANDES jusqu'à SAINT GEORGES, on compte 15 habitants d'INGRANDES dont voici les noms, CHABIN père, tailleur ; ROBERT père, marinier ; Jacques DEFLANDRE ou DEFLANDE ; POIPHETON, BODET, BOUET Serge, BOISSARD porteur de lettres ; CHOGOFSE fils tailleur, CHARRIER chapelier, BOUCHEREAU marinier, POUZET de la mine, MARTIN Jean sabotier ; HAMELIN mort de ses blessures, VERGE, PERDRIAU huissier et trente soldats volontaires, presque tous du bataillon de la Sarthe, nous ont dit aussi à ANGERS que les brigands n'avaient fait aucun mal à la ville d'INGRANDES à l'exception de quelques maisons où ils avaient pillé.

Les brigands après avoir passé la Loire à VARADES et entrés à INGRANDES le Samedi 19 Octobre 1793 sur les neuf heures du matin et en sont sortis le lendemain Dimanche à peu près à la même heure, c'est l'avant garde qui nous avait donné la déroute le samedi après avoir poursuivi nos citoyens jusqu'à trois lieues d'ANGERS sur la grande route, qui est revenue à INGRANDES le dimanche matin pour rejoindre la grande armée.

Ils sont tous partis avec grand empressement suivant la route de CANDE de sorte qu'à 10 heures du matin il n'en restait pas un à INGRANDES, ils ont fait dire la messe avant de partir, il est étonnant la quantité de monde qu'il y avait, le chemin, les rues et les maisons étaient pleines d'hommes, de femmes et d'enfants et tous avaient l'air bien triste et bien démonté ayant été forcés comme nous d'abandonner leur pays, la Vendée, dans la crainte de tomber au pouvoir de l'armée des citoyens, qui ne faisait grâce à personne et qui tuait tout sans exception, hommes, femmes enceintes, enfants à la mamelle, vieillards, et mettait le feu partout.

J'arrivai à INGRANDES sur les cinq heures du soir, avec une douzaine de mes concitoyens. Notre armée marchait devant nous, elle avait allumé son camp d'une immense flamme, ils étaient à la Riottière comme nous arrivions à Villeneuve, les vendanges n'étaient pas encore toutes faites et les soldats entraient dans les vignes et ont fait un tort considérable.

Pendant que j'étais parti à ANGERS, ma femme se sauvant des brigands arrivant à INGRANDES, elle partit pour la Joubarderie avec son fils et sa fille en emportant un ballot, tout le long du chemin, elle eut peur, elle rencontra des brigands dans un chemin, mais qui la laissèrent passer. Les brigands arrivaient en foule à INGRANDES et disaient qu'ils entreraient d'autorité dans toutes les maisons qui seraient fermées et y feraient le pillage.

La mère ROCHARD et ma sœur s'étaient beaucoup inquiétées pour ma femme. Enfin, notre soeur aînée Françoise ROCHARD eut la hardiesse de venir seule chercher ma femme et mes enfants à la Joubarderie en lui disant de revenir à INGRANDES et que les brigands ne faisaient de mal à personne, nous logeâmes chez nous quatre hommes de l'Armée Catholique et Royaliste, ma femme m'a dit qu'ils étaient très honnêtes et qu'elle n'avait pas eu à s'en plaindre, ma sœur vint coucher cette nuit là avec ma femme et elles eurent grand peur dans le courant de la nuit, une patrouille de brigands frappait à toutes les portes en

disant : «Ouvrez les portes nous ne voulons pas qu'elles soient fermées». Il fallut obéir, se lever, ils étaient les maîtres, mais ils avaient bien peur d'être surpris, ils partirent comme je l'ai dit le dimanche au matin, et prirent la route de Candé.

décembre 1793

On me fait appeler pour aller au comité de surveillance dont je faisais partie, c'était mon cousin ROUSSEAU Sabotier qui me demandait, je me rendis au comité où je trouvai le citoyen LANGEVIN, membre du comité, REVERRIER fils aîné commandant la garde nationale et deux hommes inconnus, les dits citoyens me dirent que les deux chouans étaient deux brigands qui se rendaient volontairement, on les interrogea ; ils nous dirent que l'armée des brigands était dans le plus grand désordre, que tout le monde se dispersait chacun de son côté et que plus de deux ou trois mille de leurs camarades avaient abandonné ladite armée et se portaient dans les campagnes sur la route d'ANCENIS à ANGERS avec le plus grand désir de se rendre aux municipalités et qu'ils étaient retenus par la crainte qu'on ne les fit mourir, et ceux qui formaient la masse de l'armée des brigands se portaient actuellement du côté du Nord pour gagner la basse Bretagne. Environ une trentaine de cavaliers étaient sur le chemin de la Riottière et qu'ils désiraient se rendre, c'étaient ceux qui étaient déjà entrés en ville et sur la demande qu'ils avaient faite s'il y avait de la troupe à INGRANDES, les femmes leur avait dit oui et qu'il arrivait souvent des patrouilles de Hussards, ce qui leur fit peur et les empêcha d'entrer en ville.

Nous ne savions ce que nous devons croire de tout cela, il ne faut pas se fier à son ennemi, nous leur fîmes donner à boire et à manger et ils restèrent la nuit dans la chambre du Comité autour d'un bon feu. Pour moi, je m'en fus coucher dans la chambre de la citoyenne COUSSELON, le citoyen LANGEVIN et PATRICE le cabaretier furent assez hardis pour aller en pleine nuit sur le chemin de la Riottière. Ils entendirent du monde et des chevaux, ils crièrent à une certaine distance : «Camarades, rendez-vous, venez à INGRANDES, vous n'aurez pas de mal». La petite troupe de brigands s'avance, arrive à INGRANDES avec les deux citoyens susdits qui les conduisent au comité de surveillance. Ils étaient environ quarante avec armes, bagages, chevaux, valises, fusils, sabres et pistolets qu'ils déposèrent volontairement au dit comité et dirent leurs noms qui furent portés sur les registres, les chevaux furent mis à l'écurie de l'auberge de la Fauvette, les hommes couchèrent comme ils purent, les uns dans les champs, les autres dans les greniers, ils confirmèrent ce que les deux autres brigands avaient dit: que l'armée était foutue, et qu'ils n'en pouvaient plus de misères et de fatigue, je ne dormis presque point toute la nuit et je sortis à la pointe du jour et je me rendis trouver le citoyen LANGEVIN qui me conta ce qui s'était passé dans le courant de la nuit, je m'en revins bien joyeux apporter cette bonne nouvelle à ma femme et aux voisins, et 400 brigands se rendirent, cela ne finissait point, il arrivait chez nous environ 400 brigands qui couchèrent dans l'église, nous en envoyons 10 à St FLORENT, par eau, au Général MOULIN, sur sa demande qu'il nous avait faite, pour, disait-il en tirer des renseignements.

Un homme vint le même jour d'ANGERS, le représentant du peuple Franc- Castel pour faire partir de suite et conduire à ANGERS au comité révolutionnaire tous les brigands qui se trouvaient sur la commune. C'est Gabriel MORIN qui en était porteur, ce MORIN était commissaire du pouvoir exécutif, c'était un scélérat, un homme terrible, digne agent du représentant du peuple Franc Castel.

Il voulait de suite emmener les brigands à ANGERS pour nous donner le temps de rapporter notre procès-verbal, ce à quoi nous nous sommes opposés, MORIN était bien porteur de l'ordre du représentant du peuple mais pas nommé par ledit ordre Commissaire pour l'exécution.

Il y avait avec lui plusieurs hussards qui arrêtaient dans les chemins les brigands qui se rendaient à INGRANDES et leur ôtaient leur portefeuille, argent, montres etc. Même dans l'église, ils troublèrent nos opérations par le bruit qu'ils faisaient pour ôter les montres, portefeuilles, argent aux brigands. Il est étonnant le butin que les hussards ont fait sur les brigands qui se sont rendus à INGRANDES.

Nous les fîmes cependant sortir de l'église et l'un d'eux condamné fut conduit au corps de garde.

Le commissaire MORIN aperçut un petit bateau à terre entre les quais, il n'y avait personne à garder ledit bateau, ici, ledit MORIN fit un tapage du diable et dit que l'on laissait les bateaux à terre pour favoriser le passage de quelques brigands dans la Vendée et dénonçait au représentant du peuple ANGERS la municipalité et le comité de surveillance d'INGRANDES.

Il partit le soir même pour retourner à ANGERS et le lendemain matin il arrivait à INGRANDES avec un ordre qui était du représentant du peuple pour prendre les informations contre les fonctionnaires publics qui n'avaient pas rempli leur devoir de faire conduire de suite à ANGERS tous les brigands qui s'étaient rendus à INGRANDES.

D'après les informations faites par ledit MORIN, commissaire, sur les fonctionnaires publics de la commune d'INGRANDES n'ont pu que leur être avantageuses n'ayant jamais cessé de remplir nos devoirs avec la plus grande exactitude, de sorte que cela est tombé de soi-même et n'a eu aucune suite. Quant au sujet des brigands, MORIN a emmené avec lui ce jour là tous les brigands qui se trouvaient à INGRANDES et les fit conduire à ANGERS par la garde nationale.

19 décembre 1793

Le commissaire MORIN fait plusieurs voyages en emmenant toujours avec lui les brigands qui s'y trouvaient. En l'espace de huit jours, il s'est rendu à INGRANDES environ sept à huit cents brigands avec 75 chevaux et un fort mulet qui ont été envoyés à ANGERS.

Au nombre des brigands qui se sont rendus à INGRANDES se trouvait le petit CESBRON, fils de négociant à CHEMILLE, âgé de 12 à 14 ans. Le citoyen MONNIER procureur de la commune d'INGRANDES l'emmena chez lui sous sa responsabilité et écrivit au comité révolutionnaire d'ANGERS. MORIN qui en avait connaissance dit que ses pouvoirs étaient au dessus du Comité révolutionnaire et persista pour emmener le petit CESBRON et donna réquisition au comité de surveillance d'INGRANDES pour le faire partir de suite. Nous avions dans ces temps là, un représentant du peuple dans nos départements, savoir à ANGERS, Franc Castel à NANTES carrier, c'étaient deux monstres dont la conduite abominable fait horreur : ils ont fait fusiller et noyer par milliers et sans examen des hommes qui se rendaient avec le repentir et la confiance et dans l'espérance du pardon, des femmes enceintes, des enfants de trois mois etc. etc.

Le dernier Décembre 1793, il s'est rendu à SAINT FLORENT environ 1200 brigands, le représentant du peuple Franc Castel d'ANGERS les envoya chercher et les fit fusiller dans la plaine de ST GEMMES sur les bords de la Loire. Après les fusillades, les soldats les dépouillèrent tout nus pour voir s'ils avaient de l'argent caché et jetaient les cadavres dans la Loire, il en a baissé jusqu'à INGRANDES. 3 ont été enterré dans les sables le long de l'île du Mesurage. Tous les brigands qui se sont rendus ont été conduits à NANTES ou ANGERS, ont été fusillés ou noyés, les enfants mâles de l'âge de 12 à 15 ans, ont été embarqués sur plusieurs vaisseaux pour servir de mousques.

La Terreur

janvier 1794

La terreur à l'ordre du jour dans la commune d'INGRANDES.

Il n'y eut que deux femmes de dénoncées, la DESMARET et la TAROU : on ne pouvait s'en dispenser sans courir de risques, encore ne furent-elles dénoncées que comme fanatiques. Madame DESMARET est morte de maladie dans la prison et la TAROU a été renvoyée à INGRANDES.

Il est beaucoup de brigands qui se trouvent maintenant dans les communes de BELLIGNE, LA CHAPELLE, SAINT SIMON, ces brigands s'étaient sauvés après l'affaire de SAVENAY.

Ils commettent des crimes et ont tué notamment M. DE LA GALERIE de BELLIGNE, M. RAVIN, et CATERNEAU de BECON, tout cela pour chercher à manger. Ils seraient rentrés chez eux si la peur ne les avait pas retenus.

mars 1794

La garde nationale d'INGRANDES a toujours été en activité, on a arrêté plusieurs personnes de distinction, entre autre M. MISSET père, Directeur des Mines et chef des brigands, la comtesse de VEZIN etc. etc. qui ont été conduits à ANGERS et guillotinés. Le jour de la décade que nous faisons la fête pour la reprise de TOULON, les citoyens volontaires ont amené à la municipalité d'INGRANDES un homme qu'ils avaient rencontré sur la route, suspecté par eux d'être un brigand. Sur ce l'officier municipal de la permanence leur a dit de le conduire au comité de surveillance. Chemin faisant, les volontaires l'ont fusillé sur les bords de l'eau devant la Fauvette et l'ont jeté dans la rivière.

Ce jour-là, il y avait à INGRANDES, une barrique dans le temple dédié à l'être suprême, dans l'église, la municipalité avait invité tous les citoyens dans l'aisance d'apporter au Temple, du pain et de la viande. Une table dressée dans presque toute la longueur du Temple était garnie de pain et de viandes de différentes sortes, des cruches pleines de vin étaient posées par distance, enfin tout était préparé pour faire un repas civique avec la plus grande amitié et fraternité. Qu'arriva-t-il par le défaut d'ordres ?

C'est la confusion qui règne toujours dans les grandes assemblées. Pendant qu'une partie des citoyens étaient à chanter des hymnes et dansaient autour de l'arbre de la liberté, plusieurs particuliers se permirent de boire et de manger, cela devint bientôt général, on se jeta sur la viande, le pain, le vin en moins d'un quart d'heure, tout fut mangé. Quand les autres arrivèrent, ils ne trouvèrent plus rien et chacun promit bien de n'y être pas rattrapé.

9 avril 1794

Deux volontaires se rendaient d'INGRANDES à ANCENIS. Etant sur la plaine de MONTRELAIS, des enfants gardaient des moutons. Un des volontaires demanda, en badinant, un mouton à acheter, peut-être courut-il après pour le prendre. Quatre hommes arrivèrent du côté du Cassoir et l'un d'eux dit au volontaire qu'il avait tort de prendre un mouton. Les volontaires leur dirent que ce n'était qu'en badinant et qu'après tout cela ne les regardait pas. Ils se sont disputés.

Les volontaires ont été désarmés, couchés en joue et ratés. Ils ont crié et les volontaires qui étaient leurs camarades sont arrivés, les paysans se sont sauvés. Les volontaires courant après dans la prairie de MONTRELAIS, ont crié à un de se rendre et de venir à INGRANDES à la municipalité, ils ont refusé à l'appel. Les volontaires ont tiré et l'ont tué de deux coups de fusil, c'était un nommé DUPUIS de la commune de MONTRELAIS qui était un mauvais sujet. Les brigands se tiennent toujours dans les bois et continuent à voler, piller, et massacrer aux environs de notre pays.

24 mai 1794 Jour de la foire d'INGRANDES.

Les brigands se sont portés au nombre de 50 à 60, en armes, au bourg du LOUROUX. Les habitants se sont sauvés dans l'église, ont fermé les portes se croyant en sûreté, les brigands ont mis le feu dans l'église. Ils ont tué 4 ou 5 habitants qui cherchaient à se sauver. Ils en auraient tué davantage mais les femmes ont dit aux brigands qu'un détachement de cavalerie arrivait, ce qui a fait qu'ils ont abandonné et se sont sauvés, emportant avec eux une cinquantaine de fusils qui étaient cachés dans l'église.

Le ci-devant Prieur de St AUGUSTIN (il était marié) et un nommé AUDOUIN en revenant d'ANGERS à St AUGUSTIN ont été tués par les brigands en plein jour. 27 mai 1794

Les habitants de MONTJEAN, SAINT FLORENT, ont eu ordre d'évacuer la ville en trois jours, hommes, femmes et enfants. Ils n'ont pu sauver qu'une partie de leurs effets parce qu'il n'y avait pas assez de bateaux.

Le reste est demeuré au pillage, à l'abandon, aux citoyens volontaires de la garnison.

3 juin 1794

Les habitants de la commune du LOUROUX, et une petite garnison de citoyens volontaires se sont avisés de vouloir débusquer les brigands qui étaient dans un bois, mais les brigands en nombre supérieur ont mis les habitants et 12 ou 14 volontaires.

19 juin 1794

Madame BATARD qui se promenait dans la campagne en compagnie d'un volontaire du Bataillon du Jura qui était en garnison chez elle. En arrivant à HAIE CLAIRE deux brigands sortirent du petit bois, ils se sauvèrent mais les brigands sortirent du petit bois et tirèrent

plusieurs coups de fusil sur eux. Le volontaire chuta et resta mort sur le chemin, Madame BATARD s'est sauvée.

6 juillet 1794

Dans la commune de BELLIGNE, le bonhomme TALLANDIER âgé d'environ 70 ans, a été massacré par les brigands.

7 juillet 1794

Le nommé TERTERAS, même commune a été tué par les brigands.

Le nommé BRU a tué un petit enfant de 3 ans et l'a jeté mort sur le cadavre de son père.

Le nommé PINEAU de SAINT SIMON était dans son champ, les brigands l'ont tué.

28 juillet 1794

Jusqu'au 7 Août les brigands se sont portés en plusieurs maisons de campagne des communes de CHAMPTOCE, VILLEMOSAN, LE LOUROUX, et ont tué 6 hommes. Nous avons appris l'heureuse nouvelle de l'arrestation de ROBESPIERE à PARIS, il était membre du Comité de Salut Public.

Il a été arrêté à PARIS la nuit du 9 au 10 thermidor, l'An II de la République du 27 au 28 Juillet 1794 avec COUTON et SAINT JUST. Ils voulaient partager la République à eux trois. La Municipalité de PARIS était de leur parti. Ils ont été guillotins au nombre d'une centaine, le Maire de PARIS, les Officiers municipaux et le Conseil Général. ROBESPIERRE était le chef des terroristes et le premier moteur de tous nos malheurs.

Après la mort de ROBESPIERRE et de ses partisans, tous les comités révolutionnaires ont été supprimés, on a fait sortir de prisons et des maisons d'arrêt tous les détenus qui ont été reconnus innocents.

D'autre part Louis ROCHARD et plusieurs autres habitants de SAINT FLORENT étaient pour lors détenus au château d'ANGERS sans savoir la raison pour laquelle, on les a renvoyés sans leur dire la cause de leur arrestation.

1 août 1794

Une colonne républicaine est arrivée à MONT GLONE (SAINT FLORENT) au nombre de 3000 hommes y est : restée 3 ou 4 jours et a mis le feu à ce qui restait des maisons dans la ville, à peine sorti de SAINT FLORENT que les brigands y sont rentrés ce qui a été remarquable et qui est surprenant c'est que les 4 moulins à vent situés sur le côté occupés par les brigands à LIRE étaient en activité.

Le citoyen NIZAN qui avait été Général à INGRANDES a été pris par les brigands du côté de SAINT HERBLON. On dit qu'ils l'ont attaché à un arbre et qu'ils lui ont crevé les yeux.

8 août 1794

Un cavalier d'ordonnance de la garnison d'INGRANDES a été blessé du côté des Mines par un coup de fusil tiré par les brigands.

9 août 1794

Le fils CAILLEAU de La DUBERIE de SAINT SIMON a été tué en plein jour par les brigands. Il était à travailler à raccommoder son aire pour battre son grain.

12 août 1794

Le nommé GODIVEAU, métayer et un autre homme de la commune de CHAMPTOCE ont été tués la nuit par les brigands.

Le même jour, les brigands se sont portés dans le bourg de SAINT CLEMENT du côté du PLESSIS MACE, ont tué trois habitants et cinq volontaires de la garnison.

15 août 1794

Trois hommes se sont noyés dans la boire de MONTRELAIS : ils étaient à pêcher du poisson dans la boire en guéchant jusqu'à la ceinture, ils ont enfoncé dans la vase et crié au secours. On accourt pour les aider. Ils ont péri tous les trois, c'étaient DAUDIN d'INGRANDES et RENARD père et fils de MONTRELAIS.

17 août 1794

Il a été tué un volontaire. Les habitants et la garnison de VARADES ont fait sortir un détachement là où couchaient les brigands et ont coupé chemin : ils n'ont rien vu.

5 septembre 1794

ROCHETTES, au village de la Richardière, commune de VILLEMOSAN, le nommé BLAIN a été tué chez lui par les brigands.

7 septembre 1794

La famine s'est manifestée à INGRANDES et dans les environs ; rareté de la mouture du grain et la défense faite par les chouans aux gens de campagne, métayers, meuniers, de rien apporter à INGRANDES soit en farine, grain, pas même de bois, sous peine de mort nous a réduit à la plus grande misère. Il a fallu avoir recours aux pommes de terre, choux, pois, pommes etc. etc.

8 septembre 1794

Sur les 5 heures du soir dans la métairie de Landes Rondes, 5 brigands chouans sont entrés dans la maison, ont demandé si Monsieur LEGRAS d'INGRANDES, sa femme et son domestique y étaient. Monsieur LEGRAS était fermier de ladite métairie, bien d'émigré appartenant à Monsieur DEMONE. Les domestiques ayant répondu que Monsieur LEGRAS n'y était pas et que Madame et Jean son domestique venaient de partir pour s'en retourner à INGRANDES, les brigands se mirent à jurer, disant que LEGRAS, sa femme et son domestique Jean y passeraient, et qu'ils les tueraient s'ils pouvaient les rencontrer.

Au même instant, entre dans la maison un autre domestique à qui les brigands voulaient aussi du mal. Le pauvre malheureux ne s'attendait pas à ce qu'ils fussent dans la maison. En entendant «Te voilà sacré patriote, tu vas y passer» un des brigands lui donne un coup de baïonnette dans le côté et l'homme tombe. Comme le sang se répandait de tous côtés, l'un

deux dit «sortons-le à la porte», ce qui fut fait ; une fois dehors, ils lui ont tiré deux coups de fusil et le pauvre malheureux a expiré.

22 septembre 1794

Sur les six heures du matin, la diligence a été arrêtée par les chouans dans le grand chemin d'INGRANDES à CHAMPTOCE, du côté de métairie appelée «La Rivière».

Une trentaine de brigands ont tiré sur les chevaux et la voiture, et ont blessé le conducteur, un enfant et une femme.

Ils ont fait descendre les voyageurs, et les ont fait dépouiller nus et en chemise, ont ôté la culotte à un, cependant lui ont laissé un manteau pour se couvrir, ont volé montres en or, assignats etc. etc. ont entré dans la voiture et ont pris ce qu'ils ont voulu, cela a été fait en très peu de temps.

Ils ont abandonné la voiture et se sont sauvés dans le bois.

Les deux cavaliers citoyens qui conduisaient la voiture se sont trouvés en avant au moment de l'attaque et ont galopé à bride abattue à CHAMPTOCE pour avoir du secours.

Un détachement de volontaires est venu mais les brigands avaient disparu. LANDAY et sa fille batarde de 14 à 15 ans ont été tués par les Chouans ainsi que les chevaux : ils étaient partis chercher du grain.

6 octobre 1794

Sur les onze heures du soir, une bande de Chouans armés sont entrés chez BONAMY au Bas Rocher, commune d'INGRANDES. Ils l'ont fait lever de son lit, l'ont conduit dans un champ à quelques distances de sa maison et l'ont fusillé.

7 octobre 1794

Le lendemain le cadavre a été apporté à la maison. N'ayant trouvé personne pour le porter à INGRANDES, il a été enterré dans son jardin.

8 octobre 1794

Le nommé LANDAIS, boucher d'INGRANDES, est allé à la campagne chercher des moutons. Il a été tué par les Chouans dans les Landes de BELLIGNE.

16 octobre 1794

Le nommé GAUTIER, boucher d'INGRANDES est allé à la campagne chercher un bœuf. Il a été tué par les Chouans avec son cheval.

21 octobre 1794

Nous avons fait une fête pour célébrer les victoires remportées par les troupes de la République.

La garnison et la Garde Nationale sous les armes, la municipalité en écharpe, il a été distribué deux barriques de vin.

Le même jour sur les 4 heures du soir, les brigands ont paru sur la rive gauche de la Loire en face d'INGRANDES. Ils insultèrent les Patriotes par leurs propos en criant «Vive le Roy».

Les matelots des barques canonnières, marinières du pays, qui étaient venus à la fête, animés d'ardeur républicaine et un peu échauffés de vin, ennuyés d'entendre et de voir les brigands qui semblaient les provoquer au passage se sont embarqués au nombre de 8 et ont traversé la Loire droit devant les brigands. D'autres matelots voyant leurs camarades partir se sont empressés de les suivre et ont passé en bateau au nombre d'environ une douzaine, ils ont fait la chasse aux brigands qui ont pris la fuite, ils n'étaient qu'à une portée de fusil les uns des autres ; c'était assurément un coup bien hardi.

Il est vrai qu'ils se voyaient soutenus par les camarades du grand bateau qui ayant abordé se sont un peu avancés dans les terres et ont tiré plusieurs coups de fusils.

Ensuite, ils ont mis le feu au retranchement où les brigands font leur poste de garde et dans le petit chemin appelé de la Bonne Vierge vis à vis INGRANDES ; cela étant fait, ils ont prudemment repassé du côté d'INGRANDES.

Le Commandant de la place a fait arrêter l'officier et plusieurs matelots comme ayant passé la Loire sans ordre et consignés au corps de garde.

Sur le soir, les brigands sont revenus dans leur poste ordinaire et ont paru au nombre d'environ une centaine et deux cavaliers.

23 octobre 1794

Le père GRETEAUX de la commune de CHAMPTOCE âgé de 82 ans a été tué chez lui à coups de serpe par les Chouans. C'est un nommé PETIT LOUIS, Capitaine des Chouans qui lui a coupé la tête.

24 octobre 1794

Dans la nuit du 24 au 25, les Chouans ont tué un nommé PREAUBERT, Aubergiste demeurant au bord d'INGRANDES, chemin d'ANGERS.

Ils ont frappé à sa porte sur les 2 heures après minuit se disant de ses amis sur le refus qu'il avait d'ouvrir, ils lui ont dit de lui parler par la fenêtre, ce qu'ayant fait, ils lui ont tiré plusieurs coups de fusil et s'en sont allés sans entrer dans la maison.

28 octobre 1794

Un détachement de la garnison d'INGRANDES avec un commissaire nommé par la municipalité ont été dans les communes de VILLEMOSAN et SAINT SIMON pour quérir du grain en vertu d'un ordre du département.

Ils s'en sont revenus le lendemain ayant amené avec eux 150 setiers de grain, et qui a été distribué en payant aux habitants d'INGRANDES suivant la population de chaque ménage.

30 octobre 1794

Les habitants de CHAMPTOCE manquent de bois, ils ont été avec un détachement de campagne sur leur commune et en ont amené 12 à 15 charretées.

31 octobre 1794

Les Chouans ont mis le feu à des barges de fagots de bois dans la commune de CHAMPTOCE et en ont brûlé plusieurs dix milliers, ils ont aussi ôté les épieux des chaix en plusieurs endroits.

3 novembre 1794

GRIMBEAU d'INGRANDES vitrier, cabaretier avec TREMBLAY dit Monte au ciel de la rue du Fresne ont été à la Poitrière sur le bord du grand chemin, commune de MONTRELAIS pour goûter au vin du nommé VAILLANT métayer dans le cellier de Richard de la Cathelinière à quelques distances de la Poitrière au midi du grand chemin.

Là s'est trouvé GAUDINEAU d'INGRANDES marchand d'étoffes. Comme ils étaient dans le cellier à goûter du vin est arrivé six hommes avec habits d'uniforme qui ont demandé s'il y avait dans ledit cellier des citoyens d'INGRANDES.

Ils ont répondu oui, ils ont parlé de s'en venir ensemble à INGRANDES. Etant sortis de ladite maison ils se sont trouvés 10 ou 15 dans le grand chemin, dont un ayant un hausse-col, ils étaient presque tous habillés en hussards.

Les habitants d'INGRANDES prenaient la route pour s'en venir chez eux mais les chouans, car c'en étaient, leur ont dit de les suivre, ce qu'ils ont fait avec quelques difficultés. GAUDINEAU feignant de ne pouvoir marcher et s'excusant de ses infirmités et comme ayant des sabots, il est resté en arrière avec trois chouans, les autres allaient devant avec GRIMBEAU et Monte au Ciel. GAUDINEAU qui était resté s'est probablement expliqué et a fait connaître aux chouans, ils l'ont laissé aller. Pour les pauvres malheureux GRIMBEAU et Monte au Ciel, ils ont été emmenés du côté de La Chapelle et fusillés par les chouans et leurs corps jetés dans un trou d'une ancienne mine à charbon qui avait été abandonnée.

7 novembre 1794

Le soldat CAVALIER venant d'ANCENIS avec son cheval a été tué par les chouans dans le grand chemin de la Poitrière.

Le nommé CAILLEAU cabaretier revenant d'ANGERS d'ordonnance a été tué par les chouans du côté du chemin qui conduit à BECON.

8 novembre 1794

Les soldats volontaires du côté de La Chapelle ont tué trois chouans, leur ont coupé la tête, les ont porté sur les mines à charbon et ensuite à INGRANDES et les ont promenés dans les rues au bout d'un bâton en criant «Vive la République».

Spectacle affreux, je les ai vus, après ça, ils les ont jetés dans la rivière, il était onze heures du matin. 1 décembre 1794

FAVREAU de MONTRELAIS marchand de fil a été tué par les chouans en revenant de la foire d'ANCENIS.

3 décembre 1794

Les chouans ont entrés chez PLAISANT au chêne Bénit à 9 heures (commune d'INGRANDES) et ont tué ledit PLAISANT et son fils et un cochon et ont emmené des couettes de lit.

5 décembre 1794

Un détachement de 28 volontaires de la garnison d'INGRANDES allant à CANDE ont été obligés de battre en retraite, les chouans leur ayant barré le chemin du côté de la Cornuaille et poursuivis grand train à coups de fusil. Ils sont rentrés à INGRANDES.

Il y a un volontaire de blessé à la main et plusieurs qui ont perdu leurs souliers.

6 décembre 1794

Est arrivé à INGRANDES 17 ou 18 charrettes chargées de bois de marine venant du Louroux escortées par 50 ou 60 grenadiers de la garnison du Louroux. Arrivés à INGRANDES, ils se sont amusés à boire de façon qu'ils étaient presque tous ivres en s'en retournant à la nuit.

Du coté de Beau-Chêne, sur les cinq heures du soir, ils ont rencontré les chouans, ils ont été fait repliés à coups de fusil du côté d'INGRANDES, les charrettes sont restées au pouvoir des brigands qui n'ont pas manqué de boire une barrique de vin qui était dans une desdites charrettes pour M. LAIR du LOUROUX.

7 décembre 1794

14 ou 15 charrettes ont paru à INGRANDES avec une vingtaine de soldats volontaires venant de CANDE pour prendre à INGRANDES de la paille et du foin. Les chouans les ont rencontré du côté de LA CORNUAILLE et les ont poursuivi quasi jusque la Charbonnerie.

Il y eut plusieurs volontaires de blessés. Ils sont partis pour retourner à CANDE le Vendredi 19 Décembre suivant avec des charrettes chargées, un détachement de la garnison d'INGRANDES ont été les conduire presque jusqu'au 2/3 du chemin.

La famine

Spectacle affreux, je les ai vus, après ça, ils les ont jetés dans la rivière, il était onze heures du matin.

1 décembre 1794

FAVREAU de MONTRELAIS marchand de fil a été tué par les chouans en revenant de la foire d'ANCENIS.

3 décembre 1794

Les chouans ont entrés chez PLAISANT au chêne Bénit à 9 heures (commune d'INGRANDES) et ont tué ledit PLAISANT et son fils et un cochon et ont emmené des couettes de lit.

5 décembre 1794

Un détachement de 28 volontaires de la garnison d'INGRANDES allant à CANDE ont été obligés de battre en retraite, les chouans leur ayant barré le chemin du côté de la Cornuaille et poursuivis grand train à coups de fusil. Ils sont rentrés à INGRANDES.

Il y a un volontaire de blessé à la main et plusieurs qui ont perdu leurs souliers.

6 décembre 1794

Est arrivé à INGRANDES 17 ou 18 charrettes chargées de bois de marine venant du Louroux escortées par 50 ou 60 grenadiers de la garnison du Louroux. Arrivés à INGRANDES, ils se sont amusés à boire de façon qu'ils étaient presque tous ivres en s'en retournant à la nuit.

Du côté de Beau-Chêne, sur les cinq heures du soir, ils ont rencontré les chouans, ils ont été fait repliés à coups de fusil du côté d'INGRANDES, les charrettes sont restées au pouvoir des brigands qui n'ont pas manqué de boire une barrique de vin qui était dans une desdites charrettes pour M. LAIR du LOUROUX.

7 décembre 1794

14 ou 15 charrettes ont paru à INGRANDES avec une vingtaine de soldats volontaires venant de CANDE pour prendre à INGRANDES de la paille et du foin. Les chouans les ont rencontré du côté de LA CORNUAILLE et les ont poursuivi quasi jusqu'à la Charbonnerie.

Il y eut plusieurs volontaires de blessés. Ils sont partis pour retourner à CANDE le Vendredi 19 Décembre suivant avec des charrettes chargées, un détachement de la garnison d'INGRANDES ont été les conduire presque jusqu'au 2/3 du chemin.

6 janvier 1795 Jour des Roys

Un détachement de 200 hommes de la garnison d'INGRANDES est parti sur les 10 à 11 heures du soir et fait une tournée dans le bourg et dans l'Ouest des paroisses de SAINT SIMON et VILLEMOISAN.

Ils ont entrés dans les maisons de campagne et ont trouvé la fête qui était un ancien usage de faire réjouissance ce jour là et un repas avec un gâteau entre famille et amis.

Les soldats volontaires sous prétexte de chercher les chouans ont fait le pillage dans plusieurs maisons. Il s'en est effectivement trouvé dans plusieurs endroits, il a été tiré des coups de fusil de part et d'autre, un citoyen berrichon a été tué, les soldats volontaires ont amené avec eux à INGRANDES 8 hommes suspectés d'être du parti des chouans, ils les ont mis en prison.

C'est dans ces jours-là que deux habitants de VARADES ont été tués par les chouans, l'un allait au moulin à deux portées de fusil au dessous de VARADES, l'autre en revenant d'ANCENIS, il y a eu des habitants de campagne tués chez eux par des chouans du côté de LA CORNUAILLE.

6 janvier 1795

Un détachement de volontaires de la garnison d'INGRANDES au nombre de 150 est parti avec 4 voitures de convoi militaire pour aller chercher de l'avoine en réquisition dans les paroisses de SAINT SIMON et VILLEMOSAN, en s'en revenant le même jour sur les quatre à cinq heures du soir, sur le chemin du côté de la Guêtrie, au dessus de la maison appelée Beau-Chêne, les chouans s'étaient embusqués des deux côtés du chemin dans les bois et genêts, ils ont fait une décharge de coups de fusil sur les volontaires et en ont tués 5.

L'officier qui commandait le détachement était un jeune homme sans expérience et était un des premiers à prendre la fuite, la déroute a été complète, les derniers criant «Halte à la tête !» fort inutilement, ce que les chouans ayant vu et entendu, ils se sont mis en devoir de les poursuivre en grand train.

Malheur à ceux qui ne pouvaient courir! ils étaient massacrés sans pitié.

Ils étaient environ 25 hommes, soldats, volontaires au nombre desquels se trouvaient un charretier conducteur de convoi militaire, les 4 voitures chargées d'avoine et de grain et 7 à 8 chevaux ont resté au pouvoir des chouans qui ont cassé et brûlé des voitures.

Le lendemain les paysans des environs ont enterré les morts qu'ils ont trouvés dans les chemins et les ont mis dans les fossés.

Les volontaires étaient du 3ème bataillon des Côtes du Nord.

Plusieurs habitants d'INGRANDES voulant profiter de l'occasion quand le détachement a parti avaient donné pour mission aux soldats de ramener du petit grain ce qui a surchargé les voitures, tout a été perdu.

En ces jours-là, un nommé LUBIN cuisinier à INGRANDES et JUTEAU père et fils d'ANCENIS ont été tués par les chouans du côté d'ANETZ.

En ce temps-là, je couchais tout habillé et ne dormais presque point. Lorsque la générale battait, ce qui arrivait souvent, je mettais un morceau de pain sec dans ma poche avec une petite bouteille d'eau de vie et j'attendais l'événement à la garde de Dieu.

6 janvier 1795 Jour de la conversion de St. Paul.

Un ancien proverbe dit «l'hiver se casse ou c'est des loups en face». Ce jour-là qui était le dimanche, il a fait un froid, mais un froid à ne pouvoir résister au grand vent bise, ce qui a de bien surprenant dans la nuit du Dimanche au Lundi le dégel est venu tout à coup, petite pluie et le vent bas, et a continué 3 ou 4 jours jusqu'à ce que la glace a fondu et la rivière nous sert de barrière.

Si le dégel était venu un jour plus tard, nous aurions été attaqués par les chouans ou les brigands mais Dieu ne l'a pas permis.

Il est prouvé que l'hiver a été plus froid qu'en 1788 de quelques jours de moins long à 8 jours près.

En 1788, l'hiver a commencé à la Ste Catherine, le 25 Novembre et a fini le 12 Janvier 1789.
2 février 1795 Jour de la Chandeleur.

Le brave Sébastien MARCHAND, menuisier âgé d'environ 80 ans a été tué à l'entrée du chemin de la Combaudière à venir au grand moulin, on croit que c'est par des Hussards.

Le même jour du côté de St HERBLON un détachement de volontaires ayant été chercher du fourrage dans la galarne, les chouans les ont mis en déroute, ont tué au moins une cinquantaine de volontaires, mis le feu dans les voitures chargées de fourrage et même jeté dans le feu plusieurs volontaires qui étaient blessés.

En même temps à la maison de l'autre route, il était tué par les chouans 5 volontaires dont les cadavres sont restés dans le grand chemin.

Des volontaires de la même compagnie ont été emmenés dans les bois à l'écart. Il est probable qu'ils ont été fusillés et les deux autres se sont sauvés, ils étaient 15.

5 février 1795

Au matin plusieurs volontaires de la garnison sur les mines à charbon ont été dans un champ du côté de Boilong pour prendre des navets pour faire la soupe.

Des chouans se sont trouvés de ce côté là et ont tiré sur eux, il y a eu un volontaire de tué, c'était un tambour et un autre blessé.

10 février 1795

Sur les 4 heures du soir, les chouans ont attaqué un bivouac de volontaires du côté de la Faucherie à 1/2 lieue du côté de VARADES sur le bord du grand chemin, il a été tué une douzaine de volontaires. On dit que les chouans ont jeté dans le feu du bivouac plusieurs volontaires qui étaient blessés.

Le même jour il a été tué dans le grand chemin du côté de VARADES un hussard de la garnison d'INGRANDES.

13 février 1795

M. VILAIN, un fournisseur de fourrage à INGRANDES, un Maréchal des logis des hussards, un officier de la barque canonnière, tous les trois à cheval s'en revenant de CHAMPTOCE à INGRANDES sur les deux heures après midi ont été attaqués par les chouans sur le grand chemin à l'endroit appelé Pont THEBAUD entre 2 bivouacs de volontaires.

L'officier de marine a été tué et déshabillé, nu en chemise sur la place, il a été tué deux chevaux, le hussard et M. VILAIN se sont sauvés.

24 et 25 mars 1795

Des bataillons et détachements ont passés et logés à INGRANDES sans avoir de pain. Jamais nous n'avons eu une si grande misère. On craignait que les soldats ne se fussent

portés dans les maisons des habitants pour avoir du pain qui leur aurait servi de prétexte pour faire le pillage.

27 mars 1795

Depuis plusieurs jours la garnison de MONTRELAIS avait désarmé, de sorte que les chouans allaient et venaient à MONTRELAIS, qu'ils buvaient, qu'ils mangeaient chez les particuliers et ne faisaient de mal à personne.

Les habitants commençaient de prendre confiance mais ils se trompaient, les chouans sont entrés sur le soir dans la maison du citoyen JAMIN officier municipal et l'ont massacré chez lui à coups de fusil et de baïonnette.

Ils se sont ensuite portés chez le nommé CAILLAUD, après l'avoir fait sortir de chez lui, ils l'ont fusillé à la porte.

28 mars 1795

Sur les cinq heures du soir un détachement de volontaires de la garnison dans les mines à charbon étant venu à INGRANDES chercher des vivres et s'en retournait, lorsqu'en passant à l'endroit appelé les Pâtis de BEAUVAIS (BEUVAS). Ils ont rencontré les chouans qui se sont moqués des volontaires et leur ont dit "pauvres patauds! vous mourrez de faim, vous feriez bien mieux de crier avec nous «Vive le Roy», invitation qui n'a pas plu aux volontaires.

Ennuyés de les entendre, ils ont tiré sur les chouans plusieurs coups de fusil, le combat s'est engagé, la fusillade a été forte des deux côtés, les volontaires étaient prêts d'être assommés lorsqu'il leur est arrivé un renfort de plusieurs garnisons voisines, il était temps, les chouans ont battu en retraite, on ne parle pas qu'il y eu personne de tué, à l'exception d'un officier sous-lieutenant des volontaires qui avait été blessé à la cuisse d'un coup de fusil dans le commencement de l'action comme il était sur le détachement.

Ses camarades l'ont soutenu pendant quelque temps mais étant trop pressés par les chouans, ils ont été obligés de l'abandonner dans cette cruelle extrémité. Ce pauvre jeune homme a dit à ses camarades, « je suis un homme mort, prenez mon portefeuille et ma montre et sauvez-vous ».

Ayant tombé au pouvoir des chouans, il a été massacré sans pitié.

30 mars 1795

A minuit, on a battu la générale à INGRANDES, comme une patrouille de volontaires remontant la chaussée du côté des vignes a entendu du bruit, elle cria «Qui vive ?» - on répond «Républicains - avance au mot du ralliement». Mais au lieu d'avancer, ils ont fait une décharge de plusieurs coups de fusil sur les volontaires qui ont été obligés de rentrer à INGRANDES, il y a eu 2 ou 3 de blessés mais du côté d'INGRANDES.

8 avril 1795

Encore point de pain à INGRANDES pour les soldats, ceux des mines à charbon, de la Riottière et les Berrichons qui sont au Cassoir ont couru par les campagnes par bandes de 40 à 50 hommes armés, entraient dans les maisons, prenaient tout ce qu'ils voulaient, pain,

beurre, lard etc. et vidaient les armoires sous le prétexte disaient-ils qu'il y avait du pain caché.

C'était pour mieux voler le linge, assignats, argent.

9 avril 1795

Les chouans indignés d'une conduite aussi révoltante se sont rassemblés, on a tirillé plusieurs coups de fusil, il y a eu deux volontaires de tués du côté de la Charbonnerie, c'étaient deux Berrichons.

Les chouans ont fait des patrouilles pour protéger la campagne : ils ont paru le vendredi environ une centaine avec de la cavalerie dans le grand chemin du côté de la Villeménard et du Bois Baudet.

La garnison d'INGRANDES s'est mise sous les armes et a sorti de la ville, les chouans ont rentrés dans la campagne et nous en avons encore cette fois-là été quittes pour la peur.

21 avril 1795

Le 25ème bataillon de réserve a quitté les mines à charbon, un volontaire dudit bataillon est resté en arrière et suivant la coutume ils étaient à piller dans les maisons.

Les chouans leur ont donné la chasse. On dit même qu'ils en ont arrêté quelques uns qui probablement ont été fusillés.

Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'un volontaire a été amené à INGRANDES ce jour-là qui avait attrapé un coup de fusil qui lui avait traversé les deux cuisses.

26 avril 1795

Dimanche au matin, à la pointe du jour, des volontaires se sont avisés d'aller frapper à la porte de TAVENARD à la métairie de la Valinière qui leur ont demandé ce qu'ils voulaient, ont dit qu'ils voulaient du pain, TAVENARD leur a représenté qu'on ne pouvait suffire à leur en donner tous les jours, ils ont persisté et se sont mis en devoir d'enfoncer la porte, ce qu'ils auraient fait sans l'arrivée des chouans qui ont tiré plusieurs coups de fusil sur les volontaires de sorte qu'ils ont pris la fuite ne se voyant pas les plus forts, un volontaire ne pouvant suivre ses camarades a tombé au pouvoir des chouans.

29 avril 1795

Plusieurs volontaires du bataillon de réserve de la garnison de la Riottière au nombre d'environ une trentaine se sont portés à la campagne du côté des Landes et autres villages, ont entré dans les maisons et ont emporté ce qu'ils trouvaient de pain.

Les chouans leur ont donné la chasse et ils se sont repliés jusqu'à la maison du Belvédère sur le bord du grand chemin proche de la Villeménard où lesdits grenadiers se voyant soutenus par un bivouac de volontaires qui étaient là, et par un détachement de la garnison d'INGRANDES se sont retournés sur les chouans qui à leur tour ont pris la fuite. Il y a eu un chouan de tué, on a dit que c'était un déserteur, on le croyait à cause de son habit de grenadier.

Il a été reconnu que c'était un homme nommé MERCIER de la commune de CHAMPTOCE qui avait demeuré à la maison de LANCREAU.

Il avait sur lui une montre d'or et environ 400 livres d'assignats que les grenadiers ont partagé après l'avoir dépouillé.

Il avait un gilet rouge et un habit de grenadier.

La fausse trêve

23 mai 1795 Veille de la Pentecôte

On a publié à INGRANDES le fameux décret de la convention Nationale qui démonétise les assignats à face royale.

Tout le monde a vu ça d'un mauvais œil excepté quelques individus enrichis par la révolution qui se réjouissaient des calamités publiques.

En ce jour-là, la garde nationale d'INGRANDES s'est dissoute, les habitants étaient si ennuyés de monter la garde qu'ils ne se trouvaient plus personne.

26 mai 1795

Le lendemain des fêtes de la Pentecôte, la foire s'est tenue à INGRANDES et il y avait beaucoup de monde, des chouans et des habitants de la Vendée.

La journée était tranquille et c'était calme lorsque sur les 9 à 10 heures du soir on a battu la générale.

La cause était que plusieurs garçons s'en revenant de la foire s'étaient rassemblés dans un cabaret appelé Belvédère sur les bords du grand chemin face à Villeménard, qui étant un peu échauffés par le vin, criant «Vive le Roy» et tiraient en l'air des coups de fusil, on dit même qu'ils contribuaient les personnes et qu'ils avaient ôté la cocarde tricolore à plusieurs personnes.

Un détachement de la garnison d'INGRANDES s'y est porté, le rassemblement s'est dispersé, on en a arrêté plusieurs dont un a été conduit à ANGERS.

21 juin 1795

4 heures du matin

On a battu la générale à INGRANDES: les chouans ont tiré des coups de fusil sur les sentinelles du poste de la Riottière, un détachement de la garnison d'INGRANDES y a été et les chouans ont pris la fuite.

22 juin 1795

Dans ces jours là, il fut arrêté plusieurs chouans à ANCENIS.

Les chouans ayant arrêté la diligence sur la grand-route et emmené avec eux plusieurs voyageurs en disant qu'ils les rendraient que quand on leur rendrait leurs camarades. Ce qui a été fait de part et d'autre.

22 juin 1795 Samedi

La nuit les chouans ont tué dans leurs maisons, sur les mines à charbon et dans les environs, trois hommes qui se nommaient BABEAU, JOLY, CAMELOT et trois femmes la MINOTTE, la mère et la fille CAQUOTTE.

La colonne partie d'ANGERS au nombre d'environ 2000 hommes a fait une tournée par BECON, le LOUROUGH, PONTROND est arrivée à INGRANDES le dimanche 12 sur les six heures du soir. Les soldats se sont écartés sur la route à droite et à gauche et ont fait tout le mal possible, tué, pillé et volé dans les maisons tout ce qu'ils ont trouvé.

Le fils POIRIER des BROSSES avait été tué et plusieurs autres habitants des campagnes connus pour de très honnêtes gens mais ils ont eu le malheur de se trouver sur le passage de la colonne républicaine.

Les uns travaillaient dans leurs champs et jardins le samedi, les autres le dimanche en s'en revenant de la messe des paroisses voisines, plusieurs dans la cour de la maison de PONTROND.

On dit que dans tous ces différents endroits il en a bien été tués une douzaine, à entendre dire par les volontaires que les chouans a environ au nombre de 40 étaient postés du côté de PONTROND entre un petit bois et une lande.

Voyant avancer l'avant-garde de la colonne, ils ont tiré plusieurs coups de fusil mais que les grenadiers et chasseurs ayant pris à droite et à gauche, lesdits chouans s'étaient sauvés et que les volontaires qui étaient à leur poursuite avaient tué indifféremment tous les hommes qu'ils avaient rencontrés parce que disaient-ils c'étaient tous des chouans.

La colonne étant près d'arriver à INGRANDES du côté du grand moulin, le général BLAYE qui la commandait leur a fait faire halte pour faire la revue des sacs. Les pillards chargés de butin, fils, beurre, linge, les jetaient dans les haies et dans les vignes une partie de ce qu'ils avaient volé, ils demandaient à ceux qui étaient à les regarder si on voulait acheter leurs effets, il n'y avait pas beaucoup de presse : l'honnête homme voyait avec peine l'insubordination du soldat, son peu de respect pour les lois, les personnes et les propriétés.

Il ne faut pas se le dissimuler : l'enthousiasme de tous les soldats pour soutenir la république et leur ardeur pour détruire les brigands et les chouans n'est dans le fond que le désir du pillage.

La réflexion que je fais n'est malheureusement que trop prouvée par ce qui s'est fait dans la Vendée, et ce qui commence à se manifester dans notre pays.

Je m'écarte de mon objet, reprenons notre journal.

13 juillet 1795 Lundi matin.

La colonne est partie d'INGRANDES pour retourner à ANGERS.

Les gens voyant le peu de forces que nous avions en garnison ont laissé provisoirement 50 ou 60 grenadiers.

Nous avons passé cette journée dans la plus grande inquiétude.

Nous nous attendions à tous moments à être attaqués par les Chouans.

On a chargé dans les bateaux quantité d'effets, malles, linge, couettes par précaution en cas d'événements fâcheux.

Plusieurs habitants ont partis à pied, à cheval et en bateau pour ANGERS.

La nuit du lundi 13 au mardi 14 Juillet, plusieurs habitants ont couché dans les bateaux au milieu de l'eau.

Mardi 14 juillet sur les onze heures du matin, au moment où on croyait être tranquilles, on a battu la générale à INGRANDES, un bruit se fait entendre d'un bout à l'autre de la ville «les voilà, les voilà» : ils ont un drapeau blanc et ils descendent en foule du côté de la Villeménard sur le grand chemin «Ah mon Dieu, nous sommes perdus !» voir les volontaires courir aux armes, le monde courir dans les rues, les enfants crier, les boutiques se fermer, tout cela se fait à la fois, on se jette avec confusion dans les bateaux qui se trouvent sur le rivage, hommes, femmes, enfants, jamais je n'ai vu tant d'empressement pour se sauver.

Depuis la révolution, la consternation n'avait pas été plus grande.

14 juillet 1795

Incertain du parti à prendre, je me réfugie dans un bateau, revenu l'après midi à INGRANDES, les chouans étaient partis, encore cette fois, nous en sommes quittes pour la peur.

19 juillet 1795 Dimanche

La municipalité d'INGRANDES a fait assembler les habitants pour organiser la garde nationale conformément à un nouveau décret.

20 juillet 1795

Lundi sur les six heures du soir, j'étais chez Antoine, mon voisin, on a crié dans les rues «aux armes» «aux armes» «voilà les chouans !», je sors de chez Antoine pour aller chez nous, ma femme venait au devant de moi pour m'avertir.

Je vois tout le monde, volontaires, hommes, femmes et enfants courir et crier tous ensemble.

Je vais dans notre jardin, ma petite fille Jeanneton me suit, de tous côtés on entend tirer des coups de fusil, la générale commence à battre, on a pas le temps de continuer, les chouans attaquent tous les postes à la fois, ils se répandent dans la ville par tous les chemins, rues et venelles, la garnison n'a pas le temps de se rassembler, il n'y avait pour lors de retrait que la rivière sur les bords de laquelle se trouvaient plusieurs bateaux. On s'est jeté dedans à corps

perdu avec tant de précipitation que plusieurs volontaires ont tombés dans l'eau et manqué de se noyer.

Mon fils René-François vint me trouver au jardin en pleurant en disant : «Mon papa, venez donc vous embarquer». J'accours mais il n'était plus temps, les bateaux étaient au large. Incertain du parti que je devais prendre, je me cachais dans notre pressoir, je ne m'y trouvais pas en sûreté, j'y restais environ deux heures. La barque canonnière placée un peu au dessus de chez nous faisait un feu continuel chargée à mitraille à coups de boulets. Les chouans au coin des maisons et par les fenêtres tirent des coups de fusil sur la barque et les bateaux en criant «Vive le Roy», une autre barque canonnière placée au Mesurage faisait la même manœuvre et les chouans ripostaient à coup de fusil. Dans les rues les citoyens qui étaient rencontrés par les chouans étaient fusillés, le citoyen BAREAU habitant d'INGRANDES caché dans le jardin de la cure s'étant avisé de passer par dessus le mur pour traverser la place du grand Louis était aperçu par les chouans, arrêté et fusillé sur ladite place.

On compte une dizaine de morts sur la levée du mesurage dont 4 soldats, 1 volontaire, et deux chouans. Le fils FORET de la CHAPELLE dit Calotin et d'autres volontaires ont été tués dans les vignes en fuyant, le cheval d'un officier chouan dit Sans quartier a aussi été tué au dessus du Grand Moulin de la Riottière. Le tir du canon des barques canonnières et la fusillade ont duré 1 heure et demie.

Les chouans maîtres de la ville pouvaient faire bien du mal s'ils l'avaient voulu, on craignait fort le pillage, mais on dit qu'ils avaient promis à leur chef qu'ils ne voulaient pas le faire et ils ont tenu leur parole.

Il n'y a que chez Pierre ERAULT qu'il a été pris quelques effets.

Les chouans sont restés à INGRANDES environ deux heures de sorte qu'à six heures du soir, tout était fini.

Le total des morts cette journée-là était d'environ une quinzaine.

Nous avons passé la nuit dans la plus grande inquiétude.

Le Mardi 21 au matin, quantité d'habitants et de volontaires réfugiés la veille sur les barques canonnières étaient rentrés à INGRANDES pour prendre des provisions, lorsque vers sept heures du matin, on a crié «voilà les chouans».

Aussitôt chacun court aux bateaux pour y embarquer. La barque canonnière se trouvant surchargée a enfoncé au milieu de l'eau. Malgré les prompts secours qu'on lui a apporté cela n'a pas empêché qu'il s'est noyé beaucoup de monde.

On compte une dizaine de volontaires et d'habitants, le citoyen CHEVALIER maréchal et le petit VIGNERON, les chouans ne sont pas venus ce jour-là.

22 juillet 1795 Mercredi

Sur les une heure de l'après midi à INGRANDES encore une autre alerte : on dit que les chouans arrivent avec de la cavalerie, c'était une patrouille de hussards républicains et un détachement d'infanterie de la garnison de ST. GEORGES.

24 juillet 1795 Vendredi

Nous apprenons à INGRANDES que les chouans sont entrés dans la maison GAUDIN au CASSOIR et ont tué M. GAUDIN, sa fille et ses domestiques.

26 juillet 1795

Par ordre du général et de la municipalité d'INGRANDES on a travaillé à faire des retranchements et à boucher toutes les venelles.

Le petit Louis Capitaine den chouans des environs a été tué ce jour-là par un hussard. Petit Louis était un fameux coquin, un scélérat de la pire espèce.

1 août 1795

La garnison d'INGRANDES n'avait pas de pain, les soldats allaient en détachement par les campagnes et entraient dans les maisons pour avoir du pain, du lait, du beurre etc. la municipalité a fait publier une invitation à s'assembler pour aller de suite travailler au retranchement.

La première compagnie d'ouvriers et de commissaires pour surveiller les travaux de la Nation fournissait le pain et la viande.

Le lundi d'avant la municipalité d'INGRANDES a fait défendre aux habitants d'acheter à des volontaires ce qui était présumé venir de pillages.

4 août 1795

La garnison d'INGRANDES n'avait pas de pain, les groupes de soldats se formaient dans les rues et le résultat de leurs discours et les juréments affreux étaient qu'ils allaient partir de suite pour aller fourrager à la campagne, ce qui n'a pas manqué.

On a battu la générale pour les rappeler, mais fort inutilement.

8 août 1795

Jour de la foire d'ANGERS. La St Sauveur.

Le citoyen MAIGRETTE, aubergiste au Lion d'Or de St Georges s'en revenait avec sa voiture et il a été arrêté par les chouans.

Heureusement pour lui, il s'est trouvé sur la route un détachement de volontaires qui lui a sauvé la vie mais il a perdu ses chevaux.

9 août 1795 Dimanche

Environ 200 hommes, la plupart des Allemands étaient partis vers 2 heures faire un tour du côté de VILLEMOISAN.

Ils avaient surpris des chouans et mis en fuite plusieurs d'entre eux, s'étaient emparés de ce qu'il y avait dans les camps, pain, vin, viande, ils se croyaient les maîtres et dans cette persuasion se livrait au pillage dans toute la campagne.

Les chouans les observaient et voyant leur désordre se sont ralliés et sont tombés dessus, et les braves volontaires ont soutenu le feu, il y a eu plusieurs blessés entre autre un capitaine allemand et un autre officier.

Les lâches pillards ont pris la fuite et la retraite s'est faite sur INGRANDES. Je les ai vus dans la champ de Foire couchés sur l'herbe changer de chemise, ils étaient accablés de fatigue et par le plus fort de la chaleur, on a mis les blessés dans l'église, il y en avait une douzaine. Il y avait plusieurs blessés à mort.

10 août 1795

A une heure après minuit on a battu 2 fois l'ordre de rassembler la troupe, les soldats fatigués ne se présentant point, on a battu la générale. Un prêtre qui disait la messe sur les mines a été pris, fusillé et massacré à coups de sabre, il s'appelait PELOUSAIN, frère de M. PELOUSAIN dit Le Lion, chef des chouans.

La colonne du pâtis de BAUVAS, les chouans nous ont attaqué, l'affaire a été chaude, une fusillade soutenue, nous avons ignoré quel côté avait l'avantage nous entendions près de Haie Claire très à clair, pour la 3ème fois en 24 heures on a sonné la générale, enfin les chouans ont plié avec perte, les volontaires les ont poursuivis - pas loin - ensuite ils sont rentrés à INGRANDES, il y en a un qui passa avec une étoile à sa ceinture.

16 septembre 1795

La nuit les chouans ont pris et emmenés 120 moutons du côté de MONTRELAIS appartenant au citoyen VOISINE boucher d'INGRANDES.

18 septembre 1795 Vendredi

La garnison d'INGRANDES souvent en détachement a été plusieurs jours sans pain - on leur a donné du riz.

22 septembre 1795

Les hussards de la garnison d'INGRANDES ayant été à la découverte, ou pour mieux dire au pillage du côté du village de Malnoue, ont surpris 4 chouans dans une maison. 3 se sont sauvés, le 4ème a été pris, amené à INGRANDES et conduit à la barque canonnière, il s'appelle Jean LEBLANC de la paroisse St LEGER ou des ESSARTS.

Il était déserteur des troupes de la république, il a été conduit à ANGERS.

4 octobre 1795 Dimanche au matin

La nouvelle s'est répandue dans la ville que plusieurs habitants d'INGRANDES étaient en arrestation, j'ai trouvé du nombre M. RELME, BOURNEUF de la CHARBONNERIE, Françoise BELLANGER domestique au bois Baudet, et la femme NICOT, on dit que c'est Jean LEBLANC qui les a dénoncés.

Ils ont été conduits à ANGERS mais le chouan s'était sauvé de prison, la dénonciation était nulle, ils ont été renvoyés.

7 octobre 1795 Mercredi et les jours suivants

On a fait les vendanges à INGRANDES.

Les chouans se sont portés dans les vignes du Nord du Grand chemin, ont arrêté les hommes de vendanges en plusieurs endroits en disant aux vendangeurs que la dîme leur appartenait, ils n'ont fait de mal à personne.

Moi, SOUDRY j'étais avec mon fils René François et mon vendangeur, j'étais dans les vignes de la Bizelière, on m'a dit « sauvez-vous, voilà les chouans » effectivement, je les voyais venir à nous, quel parti prendre ? si j'avais couru pour m'en aller, ils m'auraient tiré des coups de fusil.

J'ai resté, les chouans étaient 5 dont l'un qui était probablement officier ayant un plumet noir à son chapeau que j'ai reconnu pour être ROBIN dit « Mademoiselle » il demanda à qui appartenait la vigne que nous vendangions, je lui dis qu'elle était à moi, et prenant la bouteille je lui demandais s'il voulait boire un coup, ce qu'il accepta.

Ensuite il nous dit « Il faut nous payer la dîme » - « je veux bien » - l'accord fut fait pour quinze francs. Je n'avais alors que trois livres que je lui donnai à compte.

Il fut convenu que je donnerai 12 Francs à MERCIER mon closier de la Charbonnerie pour leur remettre. J'ai tenu parole.

Nota: c'est par erreur de date que l'anecdote des vendanges qui m'est personnelle est portée ici, elle n'a eu lieu que le 6 Novembre 1799.

12 octobre 1795

La nuit du lundi au mardi.

Les chouans ont enlevé 52 barriques de vin du pressoir de Beaubuisson appartenant au citoyen Jules GAUDIN, comme fermier.

Le 15 au même un cheval et 4 tonnes de vendanges.

10 décembre 1795

2 sentinelles au poste de La Bastille ont déserté la nuit en faction.

11 décembre 1795

Sur les quatre heures après midi, un détachement d'environ 100 hommes de la garnison d'INGRANDES s'en revenant de St GEORGES où ils avaient été pour faire charger du bois avec le citoyen DELAITRE fournisseur, le détachement escortant 2 caissons chargés de pain pour INGRANDES ont été attaqués par les chouans dans le grand chemin en arrivant du côté de la Créchette.

Les chouans étaient embusqués derrière les haies et fossés à la montée de l'arche à la rivière de ce côté-ci d'INGRANDES, l'avant garde des républicains était de 9 hommes, les 9 allaient en avant, le détachement étant à très grande distance.

Ils se croyaient rendus en sûreté lorsque tout à coup les chouans qui étaient embusqués ont pris l'avant-garde entre deux feux, à la première décharge, il a tombé par terre 3 citoyens, les autres se sont sauvés dans les vignes et 8 d'eux sont restés au pouvoir des chouans.

Le détachement qui était pour lors au bas de la montée a essuyé une forte fusillade et riposté avec la même ardeur, mais les chouans avaient l'avantage, étant sur la hauteur en tirailleur, le feu a été très vif de part et d'autre et a duré une forte demi-heure.

18 décembre 1795

Ce jour-là, mon fils René François âgé de 9 à 10 ans n'avait pas d'école, il était allé avec 3 de ses camarades à peu près de même âge dans la prairie du côté de la Combaudière pour couper les osiers pour faire des hottes pour prendre des oiseaux.

Ils ont aperçus des chouans à 20 pas d'eux dans le petit chemin qui conduit au grand moulin et d'autres qui descendaient de la vigne de la Bizelière.

Les pauvres enfants ont fui et ont eut grand peur et ont accouru de toutes leurs forces à INGRANDES.

Ils arrivaient lorsque le premier coup de canon tiré par les citoyens a parti, heureusement les chouans n'ont pas tiré sur eux, ils ont même entendu dire «ce sont des enfants», «ce sont des enfants !», mais ce qui faisait le danger plus grand pour eux, c'est qu'il y avait deux ou trois volontaires qui se promenaient dans la prairie, il faisait très beau.

31 décembre 1795

Les volontaires ont fait du pillage. Le lendemain plusieurs habitants de la campagne, hommes et femmes chez qui on avait fait le pillage sont venus se plaindre au commandant de la place d'INGRANDES qui a fait assembler toute la garnison. Plusieurs volontaires ont été reconnus et mis en prison. Les effets ne sont pas retrouvés.

J'ai entendu des volontaires qui faisaient des menaces, terribles contre les habitants des campagnes à cause qu'ils étaient venus se plaindre.

14 janvier 1796

A deux heures de l'après-midi.

Il faisait très beau, Madame MONNIER femme du notaire et sa grande sœur MERCIER étaient à se promener suivant leur coutume dans le grand chemin du côté de La Riottière.

Une vingtaine de chouans les ont emmenées jusqu'au village de la Douère à environ 1/2 heure suivant le grand chemin qui conduit à CANDE. Les uns disaient : «il faut les emmener à notre camp» les autres : «il faut les embrasser». On dit que Mme MONNIER s'est assise dans la boue au milieu du chemin en disant qu'elle ne pouvait plus marcher, enfin les chouans les ont renvoyées sur le soir.

Il a couru un bruit à INGRANDES que les chouans donnaient le fouet à toutes les femmes d'INGRANDES qui se trouvaient dans la campagne mais que personne n'osait s'en vanter.
17 janvier 1796 Dimanche

La rote de l'emprunt forcé est arrivée à INGRANDES.

C'est un appel de fonds à forme d'emprunt sur le quart des plus riches contribuables de la France de la force de 600 millions de numéraires.

La première part est de 50 Francs en numéraires et en augmentant toujours suivant la fortune du citoyen.

Le paiement se fera en numéraires, blé, froment, orge, seigle ou en assignats au cours d'un pour cent, c'est à dire que celui qui sera imposé à la première classe qui est de 50 livres en numéraires paiera si mieux aime 5000 livres en assignats.

On n'a pas oublié que grâce à la protection du citoyen LANGEVIN, Pierre TOURMEAU père, GUILLET et MONNIER d'ANGERS à leurs caprices, sans équité ni justice et sans examen des fortunes puisqu'ils ont imposés artisans ou ouvriers bien au dessus de leurs facultés, en comparaison des propriétaires de 5000 à 10 000 livres de rente qu'ils ont mis la même classe et même au dessous.

Les autres et d'autres citoyens de leurs amis dont la fortune est connue, ils n'ont point compris audit rôle tel que ROBERT perruquier, POILPRE, HORMEAU, perruquier, GANDET ou LANDET dit Beauséjour, le citoyen Jean ROULLIER, Mme DE LA GALLERIE et lui même, et LANGEVIN qui ne s'y sont point mis.

L'administration municipale d'INGRANDES a improuvé leur conduite à cet égard par une pétition adressée au département d'ANGERS qui n'a rien servi, il a fallu payer.

Le général en chef HOCHÉ est parti avec une escorte à ANGERS, sur la route en plusieurs maisons, ils ont pris 10 bœufs, qu'ils ont pris sur la commune de MONTRELAIS, il y en a 4 à PITON métayer, 4 à ALBERT et 2 à un autre.

Ils sont venus se plaindre au Général à INGRANDES mais cela n'a de rien servi. Le rôle des personnes ayant payé l'impôt : Louis ROULLIER 80, René DELAUNAY 80, Pierre ERAULT 80, Veuve MAUPOUINT 80, René BRIAND, fermier, 80, Pierre TOURMEAU père 80, PIGEAU tailleur 30, HORTODE 50, Veuve NOUET 50, Julien TOURMEAU 50, AUBERT Bouché 50, GUILLEMIN 50, François ERAULT (n'a pas payé), REINE père 50, Richard DUVERNAY 50, Simond BOULANGE 50, Patrice 50, ALLARD chirurgien 50, VERRY 30, BERNARD Cabaretier 30, MENARD vendange 50, Louis MAUPOINT 50, VERGE cabaretier 50, Nicolas TOURMEAU 50, Veuve CATHELINAIS 50, George BRIAND du Roché 30, LE PRETRE 50, BELLEOEUVRE charbon 50, BRIAND maréchal 60, GAUDINEAU 60, Veuve BRISSE 60, NORMAND DESFORGES 60, HUET TALLANDIER 60, EDELIN 60, VARENNE DELAITRE 60, Filles ROCHARD 60, Pierre ROBERT, 60, LEBOEUF de la Verrerie 100, LEGRAS fils, 100, MOREAU tanneur 100, ALBERT marinier 100, DE FAYEAU 100.

22 février 1796

Au matin, 400 hommes de la garnison d'INGRANDES sont partis pour aller dans la galerne, après avoir fait des contremarches, ils ont été coucher à Saint SIMON.

Ils ont fait le pillage dans plusieurs endroits et des abominations dans l'église, insulté les femmes dont une a été violée ce jour-là, le nommé RETUREAU meunier au moulin de la

Louettière a été tué dans son moulin par les volontaires après avoir été forcé de dire où était son argent.

Le même jour 200 chasseurs à pied sont arrivés à INGRANDES avec une centaine d'autres volontaires : ils s'y sont fort mal conduit, insultant les habitants dans les rues à 6 heures du soir, volant, camouflant 4 mouchoirs chez Madame NOUET marchande, bu et mangé dans les cabarets sans payer, éteint la chandelle chez Madame URSEAU cabaretière, pris du linge, arraché par force le mouchoir du col de Mademoiselle FOURS, lingère qui était à travailler chez ladite URSEAU, se promène la nuit avec un violon en chantant des chansons indignes, juré, cassé les impostes au dessus des portes. Le journal continue ainsi : des viols, des vols, des assassinats.

17 mars 1796

Le vendredi le citoyen PELAIRE, VARANNE, MAQUIGNON, est arrivé à INGRANDES. Il a dit qu'en compagnie de VERGER, cabaretier de la rue du Mesurage, MOINET d'INGRANDES le petit MASSE du. MESNIL, MARTIN du Regranneau tous à cheval ils ont pris le chemin sur la rive gauche de la rivière pour venir à INGRANDES dans la persuasion que la Vendée était tranquille, quand en passant du côté de BOUZILLE ils ont entré dans un cabaret. Qu'ils ont rencontré sur leur chemin, une quinzaine d'hommes qui leur paraissaient très suspects et les suivaient, causant avec eux, ils leur faisaient bien des questions, d'où ils étaient, d'où ils venaient, que lesdits particuliers ont entré avec eux et que sur les propos qu'ils tenaient il était aisé de voir que c'était des brigands.

Les voyageurs se regardaient entre eux disant, «Mon Dieu, nous sommes perdus !» ce que voyant ledit VARANE ayant trouvé une porte de côté, il s'est sauvé à travers champs, la haie, le fossé abandonnant son cheval et les pauvres camarades qui ont été inhumainement massacrés. On dit que les brigands leur ayant fait abandonner leurs chevaux dans le cabaret où ils étaient les sont emmenés à une certaine distance sous prétexte de les conduire dans leur chemin et les ont assommés à coups de bâton.

22 mars 1796

Le mardi à 4 heures du matin, s'est tenu à INGRANDES un Conseil Militaire présidé par un Officier général en tournée pour rétablir l'ordre, l'insubordination et la discipline militaire. 2 volontaires de la garnison d'INGRANDES ont été condamnés aux fers et si celui qui a tué une fille en passant dans la commune de CHAMPTOCE le 18 Mars avait été reconnu il aurait été fusillé. Un détachement d'INGRANDES se déployait en tirailleur dans les champs du côté de Beau Chêne, DELAUNAY du Rocher, commune d'INGRANDES, MENARD de la Basilière, un autre de SAINT GERMAIN ont été tués. On dit que les Chouans embrassaient les volontaires leur demandant grâce en les priant de ne pas les faire mourir mais ce fut inutilement. Ils ont été fusillés avec une cruauté qui tient de la rage et de la barbarie.

A Ménard, les yeux ont été arrachés avec une baïonnette, il vivait encore.

Un volontaire nettoyait son fusil, un gosse le prit et visa un de ses camarades. Le fusil était armé, le coup parti et le gosse GARNIER a été tué.

9 mai 1796

Les volontaires de la garnison se sont battu à coups de sabre du côté de la Verrerie, 3 ont été blessés, dont un a eu 2 doigts de coupés. Même jour, un volontaire blessé du cantonnement des mines de charbon a été apporté à INGRANDES, on lui avait donné un coup de sabre dans le ventre.

Deuxième guerre de Vendée

Le 24 Mai 1799 qui était le vendredi, s'est présenté à INGRANDES une grande affluence de monde avec du bétail en quantité, les barrières ont été fermées et la municipalité a empêché d'entrer en disant que la foire ne devait se tenir que dans 2 jours.

Les marchands de bœufs de la Normandie se sont concertés avec les métayers et tout le monde s'est replié jusqu'au grand chemin de la Riottière dans la partie de Bretagne. La foire s'y est tenue elle a été considérable, et la journée a été fort tranquille.

Le bruit se répandit dans la commune d'INGRANDES qu'environ 200 Chouans étaient cachés à très peu de distance pour protéger la foire en cas d'empêchement Le Dimanche 26 Mai, se devait tenir la foire à INGRANDES, conformément à l'arrêté du département. Il y avait très peu de monde puisque presque pas de bétail.

Sur les 10 heures du matin, les Chouans ont paru dans le grand chemin du côté de Villeneuve au nombre d'environ 80. On a crié "Aux armes" à INGRANDES, battu la générale, il n'y avait pas de garnison, les Chouans sont venus à la Riottière, ont pris les chevaux des gendarmes. Le petit METRANE, fils du Brigadier a trouvé celui de son père, il l'a amené à INGRANDES, les habitants ont sorti et ont fait plusieurs patrouilles sur le grand chemin pendant que les gens de la colonne mobile poursuivait les gens proche la Douère sur le chemin de CANDE. Plusieurs coups de fusil ont été tirés de part et d'autre mais hors de portée donc sans effet.

En Juin, à MONTJEAN, une centaine de Chouans sont entrés sans aucune résistance ont restés 2 ou 3 heures et sont repartis sans faire de mal.

Juillet, la diligence a été arrêtée plusieurs fois sur la route d'ANGERS du côté de la Roche et sur la route d'INGRANDES à VARADES. On dit que les Chouans ne prennent rien aux voyageurs, qu'ils ne volent que l'argent et les effets de la République.

Les citoyens volontaires de la garnison d'INGRANDES arrivés de la veille avec un détachement qui nous avait laissé 25 hommes de garnison a été blessé d'une balle au genou, il a été conduit à l'hôpital d'ANGERS. Un jeune homme d'INGRANDES fils de la femme à Nicolas TOURMEAU a été blessé d'un coup de fusil à la fesse. On dit qu'ils étaient plus de 100 Chouans. La fusillade a duré avec différentes reprises environ 2 heures.

Aout - Un certain jour sur les 9 heures, les Chouans ont été à SAINT GERMAIN, ont entré dans les maisons de MM. BRAULT et TUDOU, ont emmené les demoiselles BRAULT et Madame TUDOU à ce que l'on dit qui ont été maltraitées parce qu'elles voulaient crier, les Chouans ne les ont laissé aller qu'après leur avoir volé 25 Louis d'Or (600 F.).

Courant mois d'aout, un sergent Major de la Garnison de SAINT GEORGES venant d'ANGERS a été arrêté par les Chouans, ils lui ont pris son argent, 200 F. qu'il apportait pour payer les autres soldats et leur renvoya après leur avoir donné plusieurs coups de crosse de fusil.

Les Chouans forcent les garçons de la campagne d'aller avec eux.

Un nommé CARY du côté de VILLEMOSAN les avait quittés, ils sont allés chercher chez lui, l'ont emmené dans les bois de son patron où il a été fusillé.

Du côté de SAINT HERBLON les volontaires arrêtent dans une maison M. TOINE négociant d'ANCENIS et de NANTES et son cousin M. TERRIEN père et FLORIOT qu'ils avaient beaucoup d'argent sur eux. Ils promettaient une somme considérable si les volontaires avaient voulu les laisser aller. Les prières et les promesses, tout a été inutile, ils ont eu affaire à des républicains inexorables qui les ont fusillés.

Octobre - Un détachement de la garnison d'INGRANDES est allé dans la maison MOSSET Commissaire de La Chapelle, sur la réquisition de Me BARRE, propriétaire de ladite maison et dépendances pour acquisition nationale. Il appartenait à M. MICET. En arrivant, ils ont vu 4 Chouans qui ont pris la fuite mais un des quatre qui ne pouvait plus courir a été amené à INGRANDES et conduit à ANGERS par bateau.

Le dit détachement a amené à INGRANDES tout le grain pour Mme BARRE à qui le métayer doit à ce que l'on dit plusieurs années de ferme.

14 novembre 1799

La nouvelle est venue que le directoire de Paris était supprimé et le corps législatif dissous.

3 janvier 1800

Proclamation accordant l'amnistie aux Chouans.

10 janvier 1800

Marché à INGRANDES comme dans l'ancien régime, jour de décade, plusieurs ouvriers ont travaillé ce jour-là...